



GARA'MAG'

HIVER 2019

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 38

1 - Lis les documents suivants et réponds aux questions.

9 décembre 15 mètres

16 lignes 214

300 stations

b - Depuis combien d'années le métro parisien existe-t-il ? Tu peux faire un schéma.

Quand tu auras fini, clique sur la petite icône de la calculatrice et cliquelette ton résultat.

ZONES RURALES, PÊCHE, AQUACULTURE...

L'Europe à nos côtés

Un exercice de pollution maritime grandeur nature a été organisé le 7 novembre à Ronce-les-Bains par la direction départementale des territoires et de la mer, quelques mois après le naufrage du navire italien Grande America, le 12 mars 2019, au large des côtes françaises. Réunissant une quarantaine d'agents des services techniques communaux et des agglomérations du département dont ceux de la CARA, les ateliers avaient pour but d'apprendre les bons gestes, de la collecte manuelle et mécanisée au nettoyage d'enrochements.

sommaire

ACTUALITÉS

- 4-5 Agenda, sites familles et Plateforme Entreprendre
- 6-7 Déchets : extension des consignes de tri
- 8-9 Énergie : électricité « verte » et photovoltaïque
- 10-11 Assainissement
- 12-13 Développement économique
- 14 Prévention des inondations

DOSSIER EUROPE

- 15-17 Écllosion de projets en zone rurale
- 18-19 Fonds européens, décideurs locaux
- 20 FEDER : consolider l'économie régionale
- 21 Erasmus, Natura 2000

PORTFOLIO

- 22-26 Contemplation sur les Sentiers des Arts

TERRITOIRE

- 27-29 À la reconquête des marais de la Seudre
- 30-31 Un parc naturel régional en projet
- 32-33 Quand sport et culture profitent au tourisme

MAGAZINE

- 34-35 Samuel Boulesteix, sculpteur de BD
- 36-37 1939-1945 : Saint-Palais-sur-Mer dans la tourmente
- 38-39 Natura 2000 : la cigogne blanche
- 40-41 Agenda des communes
- 42-43 Tribunes, Ulysse et compagnie

édito



Il est parfois difficile de projeter un territoire, notre territoire, à l'échelle de l'Europe. Pourtant, cet ensemble de 28 états accompagne notre quotidien et notre développement. Nos projets, nos infrastructures, notre environnement ; la plupart de nos actions locales sont cofinancées par l'Europe. Ce n'est pas toujours une évidence et il me semble important de le rappeler, car nous ne pourrions pas mener nos politiques et nous développer de la même façon sans les aides européennes. Cela représente plus de trois millions d'euros pour les zones rurales, la pêche, l'aquaculture, l'innovation ou l'emploi depuis 2014.

Le dossier que je vous propose vous donnera les clefs de cette intervention : les écoles et les échanges ERASMUS, le développement des entreprises, la culture, les infrastructures et les transports, et la protection de l'environnement : autant d'initiatives pour un développement harmonieux de notre territoire.

Nous consacrons, par ailleurs, notre portfolio aux Sentiers des Arts, action culturelle portée par la CARA et elle-même financée en partie par les fonds européens. Nous vous rappelons aussi que l'Europe est née pour apporter une paix durable à nos pays après deux guerres destructrices dont nous présentons en histoire locale un témoignage porté par un historien local.

Enfin, en cette fin d'année, je vous souhaite de belles et heureuses fêtes.

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex. Tél. 05 46 22 19 20. Web : www.agglo-royan.fr
Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu **Directeur de la communication** : Antoine Bigot. **Comité de rédaction** : Antoine Bigot, Christine Busani, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Audrey Penaud, Laurent Piquet. **Rédacteur en chef** : Alexandre Garcia. **Rédaction** : Sébastien Auriac (p.9), Morgan Boyer (p.14), Valentine Bizet (p.4), Jean-Philippe David (p.27), Valérie Daviet (p.29, 34-35, 40-41), Aurélie Dupont (p.8), Alexandre Garcia, Clémentine Guillaud (p.28), Fabien Paillot (p.12-13), Leïla Renon et Raphaël Musseau (p.40-41), Stéphanie Rivet (p.10-11), Olivier Thimonier (p.30-31). **Photos** : Activ'images, Pierrick Barbier, Hugo Berland, Antoine Bigot, Fanny Blanchard, Raoul Colmard, Alexandre Garcia, Sébastien Husté, Fabien Paillot, Xavier Renaudin/Royan Glisse, Thierry Richard, Gilles Saulnier, Yoshi Power Shot. **Couverture** : Sébastien Husté. **Création graphique** : Symaps **Conception** : Audrey Penaud **Illustrations** : Laurent Pinaud (p.43). **Impression** : Maury Imprimeur / **Tirage** : 57 450 ex. / **Distribution** : La Poste. **N° ISSN** : 2107-5476 / **N° ISSN (en ligne)** : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.



JUSQU'AU 5 JANVIER

Exposition de Titouan Lamazou à la Maison des Douanes

Avec plus de 32 000 visiteurs depuis son ouverture le 6 avril à la Maison des Douanes de Saint-Palais-sur-Mer, l'exposition « Titouan Lamazou, œuvres vagabondes » qui devait s'achever le 3 novembre, sera prolongée jusqu'au dimanche 5 janvier 2020. Cinquante ans du parcours vagabond de Titouan Lamazou, artiste engagé et navigateur de légende, y sont retracés à travers ses premiers carnets de dessins, ses portraits de femmes du monde ou ses témoignages en zones de conflit.

- Titouan Lamazou : Œuvres vagabondes : ouverture de 14 heures à 18 heures tous les jours sauf les mardis et jours fériés. Tarif unique : 2 € (moins de 16 ans : gratuit) Maison des Douanes : 46, rue de l'océan 17420 Saint-Palais-sur-Mer / Tél. : 05 46 39 64 95



© Alexandre Garcia

DU 16 JANVIER AU 26 FÉVRIER

Nuits de la thermographie

Chaque hiver, l'Espace Info Énergie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique organise des balades thermographiques gratuites pour **sensibiliser les administrés aux déperditions d'énergie et promouvoir les travaux de rénovation énergétique performants**. La thermographie de façade est un outil pédagogique efficace qui permet de visualiser les déperditions de chaleur des logements et ainsi comprendre les enjeux de la rénovation énergétique. Ces balades thermographiques auront lieu à 18h30, dans sept communes :

- **Judi 16 janvier 2020:** à la mairie d'Étaules
27 rue Charles Hervé
- **Judi 23 janvier 2020:** à la mairie de Meschers-sur-Gironde
38 rue Paul Massy
- **Judi 30 janvier 2020:** à la salle des fêtes de Saint-Sornin
10 rue de la Seigneurie
- **Judi 6 février 2020:** à la mairie de Saint-Palais-sur-Mer
1 Avenue de Courlay
- **Judi 13 février 2020:** à l'Annexe du Service Culture & Patrimoine de Royan
1 rue du Printemps, proche de la Médiathèque Municipale
- **Judi 20 février 2020:** à la mairie de Saint-Georges-de-Didonne
1 Avenue des Tilleuls
- **Mercredi 26 février 2020:** à la salle des associations de Marennes-Hiers-Brouage
1 Place de Verdun



© Anne-Lise Durif

Pour participer, inscrivez-vous en appelant l'**Espace Info Énergie** : 107, avenue de Rochefort à Royan. Conseils indépendants, neutres et gratuits sur l'énergie. Contact : Valentine BIZET, 05 46 22 19 36 / v.bizet@agglomeration-royan.fr



© Antoine Bigot

QUAND NOS MEILLEURS CHEFS LIVRENT LEURS RECETTES

Le livre de recettes *Cuisinez le marché du pays de Royan, 36 recettes terre & océan* réalisées par les chefs cuisiniers de l'association « Saveurs d'ici, cuisine de chefs » a été présenté officiellement le 5 novembre au marché central de Royan. Pour chaque mois sont proposés des entrées, plats et desserts, avec des suggestions de produits et d'accords mets-vins, fournis par les producteurs de l'association « Terr'Océanes » et les commerçants du marché. Ce livre, commercialisé par les éditions Sud-Ouest et disponible en librairie, représente une belle occasion de partir à la découverte des saveurs de notre terroir.

ENFANCE-JEUNESSE

Toute l'offre de services pour les familles en un seul clic

Depuis le mois de septembre, un nouveau site internet recense toutes les activités sportives et culturelles, les loisirs et les services d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse présents sur les 33 communes du territoire.

Cet outil a été conçu et développé par la CARA en interne, pour permettre aux familles de mieux connaître l'offre de services qui se trouve à leur disposition, dans leur commune ou à proximité, pour les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans. « Si plusieurs sites présentent déjà les activités dans telle ou telle commune, nous n'avions jusqu'à présent aucun outil pour répertorier celles qui existent à l'échelle du territoire, qu'elles soient organisées par les mairies, les associations ou le secteur privé, indique Frédéric Khadaoui, adjoint au directeur du pôle politique de la ville à la CARA. Ce n'était pas évident pour une famille de s'y retrouver. »

Le nouveau site a la particularité d'être alimenté et mis à jour par les communes elles-mêmes. Il est doté d'un moteur de recherche par activité, par commune ou par âge de l'enfant. On y trouve les coordonnées des crèches, centres de loisirs et relais accueil petite enfance, mais aussi les 176 acteurs qui animent une quarantaine de disciplines sportives, la liste des vingt bibliothèques, médiathèques ou ludothèques du territoire, ainsi que les écoles de musique ou ateliers d'arts plastiques ouverts aux enfants et adolescents. « Mêmes les petites communes disposent d'associations pas toujours connues qui participent à l'accueil et à l'animation des enfants, relève Frédéric

Khadaoui. Nous espérons que ce site destiné aux familles permettra aussi de mieux les faire connaître. »

- <https://familles.royan-atlantique.info>



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Plateforme Entreprendre lance son site Internet

La **Plateforme Entreprendre** évolue et se dote de son propre site Internet pour une qualité d'accueil encore améliorée. Ainsi, en amont ou en complément d'une rencontre physique, les porteurs de projets y trouveront :

- des informations utiles pour créer, reprendre/céder ou développer leur entreprise ;
- l'annuaire des partenaires ;
- les dates des permanences et réunions d'informations collectives ;
- le portrait des entreprises accompagnées ;
- des articles sur l'actualité économique.

Ce site a été construit de manière transversale par le service Plateforme Entreprendre, le service communication et le service informatique de la CARA, bénéficiant également d'un financement du programme européen LEADER. Pour mémoire, la Plateforme Entreprendre est un service gratuit fédérant 50 partenaires dont l'objectif commun est de faciliter la création, le développement ou l'implantation d'entreprises sur le territoire de la CARA.

Bonne navigation sur :

<https://plateforme-entreprendre.com>



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
L'Europe investit dans les zones rurales.

En 2020, tous les emballages seront à trier

À partir du 1^{er} janvier 2020, les habitants de la CARA pourront déposer dans leur bac jaune tous les emballages, y compris ceux en plastique.

« Aujourd'hui, on accepte dans le bac jaune les briques alimentaires, cartonnettes ou boîtes en métal ainsi que les bouteilles et les flacons en plastique, rappelle Corinne Lainé, adjointe au directeur du pôle déchets de la CARA. Demain, on pourra y ajouter de nouveaux emballages en plastique, comme les films, les barquettes, les pots de yaourt ainsi que tous les sacs et sachets. »

Attention, à l'exception des emballages, tous les autres objets en plastique ne se recyclent pas : les jouets, les tuyaux d'arrosage, les cintres, les bassines ou les raccords en PVC sont à déposer en déchèterie, comme les cartons bruns. La CARA dispose enfin de plus de 500 colonnes réparties sur tout le territoire pour recycler le verre.

Cette **extension des consignes de tri** permettra d'augmenter le taux d'emballages recyclés mais aussi de réduire les quantités de déchets ultimes jetés à la poubelle.

Depuis la mise en place de la collecte sélective en 2000, le recyclage des emballages et papiers n'a cessé d'augmenter. Nous recyclons actuellement plus de 6 500 tonnes de matériaux chaque année, soit un ratio de 79,45 kg/habitant.

Notre performance « emballages légers » (hors papiers) est de 25,23 kg/habitant, supérieure aux moyennes régionale (Nouvelle Aquitaine : 21,6 kg/hab.) et nationale (17,6 kg/hab.)

À partir du 1^{er} janvier 2020, on rajoute dans le bac jaune

✓ Tous les films plastique



✓ Tous les pots et boîtes plastique



✓ Toutes les barquettes plastique



✓ Tous les sacs et sachets plastique



À chaque déchet sa destination

Un mémo du tri est à votre disposition sur le site www.agglo-royan.fr/dechets-menagers. Il vous rappelle comment trier tous vos déchets, afin de réduire au maximum la quantité d'ordures ménagères jetées à la poubelle.

**DANS LE BAC JAUNE
TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !
EN VRAC**

Le tri se simplifie!

Ceux que vous triez déjà

- Bouteilles et flacons en plastiques**
Bouteilles / Flacons
Cubiteiners < 5L
- Briques et emballages en carton**
Boîtes à oeufs en carton
Suremballages en carton
Briques alimentaires
- Emballages métalliques**
Boîtes métalliques / Boîtes de conserve
Fûts de bière < 5 L / Bidons de sirop
Canettes / Aérosols / Capsules (café, thé)
Barquettes en aluminium / Bouchons à vis et capsules / Blisters de médicament (vide)
- Papiers**
Cahiers / Blocs-notes / Impressions
Journaux / Catalogues / Prospectus
Courriers / Enveloppes / Livres

NOUVEAU en +

Barquettes / Films / Sacs / Sachets / Pots / Boîtes
TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE
Couches / Ampoules / Cintres / Jouets / Bouées...

LA COLONNE À VERRE

Bouteilles en verre
Pots et bocaux en verre / Capsules
Couvercles et bouchons acceptés

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE
Vaisselle / Ampoules / Vitres / Miroirs / Pare-brise

Un doute ? Une question ?

PÔLE ÉCOLOGIE URBAINE

Appelez-nous au 05 46 39 64 64 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

(ATTENTION accueil fermé au public le jeudi matin)

service-dechets@agglo-royan.fr / service-decheteries@agglo-royan.fr

Électricité « verte » : s'y retrouver dans le maquis des offres

De nombreuses questions sont adressées à l'Espace Info énergie de la CARA sur l'électricité « verte », produite à partir de sources d'énergies renouvelables telles que l'énergie hydraulique (barrages), éolienne, solaire, géothermique ou encore l'énergie issue de la biomasse (bois, biogaz...). Voici quelques repères pour comprendre et mieux comparer les offres.

Comment est garantie l'origine verte de l'électricité ?

Une offre d'électricité est dite verte quand le fournisseur peut garantir qu'une quantité d'électricité d'origine renouvelable équivalente à la consommation du client a été produite et injectée sur le réseau. Pour le prouver, le fournisseur d'énergie doit délivrer un certificat dit de garanties d'origine (GO).

Si je souscris une offre verte, est-ce que je vais recevoir chez moi de l'électricité verte ?

Il est physiquement impossible de déterminer la provenance de l'électricité livrée à un client donné. En effet, c'est la même électricité qui est livrée à tous les clients raccordés au réseau électrique français, quels que soient le fournisseur et le type d'offre.

Est-ce que je contribue au développement des énergies renouvelables en souscrivant à une offre d'électricité verte ?

Souscrire une offre « verte » constitue un message en faveur de la transition énergétique. Lorsqu'un foyer choisit un contrat d'électricité verte, le fournisseur d'énergie garantit d'injecter dans le réseau une quantité équivalente d'électricité verte à la quantité consommée par ce foyer. En souscrivant à un contrat d'énergie verte, les fournisseurs d'énergie « verte » consacrent une partie des fonds amassés pour financer la production d'énergies renouvelables. Chaque foyer reçoit la même électricité, par le biais du même câble, mais chacun ne participe pas pour les mêmes raisons.



Comment s'y retrouver dans les offres d'électricité « verte » proposées ?

Presque tous les fournisseurs d'électricité proposent des offres « vertes ». Il existe toutefois deux types d'offres :

- les offres dans lesquelles le fournisseur acquiert des garanties d'origine. Elles sont qualifiées de « standard » par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) car elles se limitent à un achat de certificats de garanties d'origine, qui proviennent majoritairement d'installations hydrauliques européennes.
- les offres dans lesquelles le fournisseur s'engage, en plus des garanties d'origine, à s'approvisionner à partir de ses propres sites de production d'électricité verte ou à acheter

directement de l'électricité verte à des producteurs locaux.

Ces offres sont qualifiées de « premium » par l'Ademe car le consommateur donne de meilleures conditions de rémunération et d'exploitation à des installations d'énergie renouvelable existantes.

Dans un futur assez proche, avec la baisse des prix des énergies renouvelables (photovoltaïque et éolien notamment), ce type d'offre pourrait contribuer directement au développement de nouvelles installations renouvelables.

En effet, ces fournisseurs pourraient réaliser, pour répondre à la demande croissante de leurs clients, de nouvelles installations de production EnR, qu'ils financeraient intégralement, sans mécanisme de soutien public.



Les communes s'équipent en panneaux photovoltaïques

Lancé en juillet 2018, le développement du photovoltaïque sur le territoire fait partie d'un objectif ambitieux poursuivi par la CARA : à l'instar des territoires à énergie positive, il s'agit de réduire au maximum nos besoins en énergie par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de les couvrir par des énergies renouvelables locales d'ici 2050.

Depuis un an et demi, une vingtaine d'études de potentiel photovoltaïque ont été réalisées sur le territoire par le chargé de mission énergie de la CARA. Cinq projets devraient voir le jour en 2020 sur le patrimoine des collectivités représentant au total une surface de 1 890 m² de panneaux

solaires photovoltaïques, soit une puissance totale de 327 kilowatt-crête (le watt-crête – Wc- représente la puissance électrique maximale pouvant être fournie par un panneau photovoltaïque).

La plus grande installation sera réalisée sur le parking de la gare de Saujon sous forme d'ombrières photovoltaïques, une première pour la collectivité. La puissance installée sera de 100 kWc et devrait produire en moyenne 128 400 kWh par an soit l'équivalent de 642 000 km parcouru en voiture électrique. L'installation permettra également de réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère de 23 112 kg par an.

VENTE ET AUTOCONSOMMATION

La CARA dispose de deux types d'installations photovoltaïques en fonctionnement sur son patrimoine depuis trois ans. Les ateliers relais de Cozes et de La Tremblade sont équipés de systèmes où la production d'électricité est injectée en intégralité dans le réseau pour être revendue. Le contrat d'achat, signé avec un opérateur ayant obtenu l'agrément (EDF, Enercoop...) est établi pour une durée de 20 ans. Les panneaux photovoltaïques qui équipent le centre technique de la CARA à Saint-Sulpice-de-Royan servent de leur côté à la consommation du site. Seul le surplus instantané est injecté dans le réseau. Le contrat d'achat est également établi pour une durée de 20 ans. La production journalière des trois installations est consultable en direct sur le site www.agglo-royan.fr/installations-pv

Quatre moyens d'agir en faveur de l'environnement



© Sébastien Hustedé

Une partie des eaux usées traitées par la station de Saint-Palais-sur-Mer sont déjà utilisées pour l'arrosage de golfs et d'espaces verts.

Entré en vigueur le 23 avril 2019 pour une durée de neuf ans, le nouveau contrat pour l'assainissement collectif s'appuie sur le schéma directeur d'assainissement des eaux usées élaboré par la CARA. Il intègre un volet « développement durable » pour lequel quatre études ont été lancées par la Compagnie d'Environnement Royan Atlantique (CERA, filiale de la CER), à qui a été confiée la délégation du service public de l'assainissement.

1 La réutilisation des eaux usées traitées. Le cabinet Ecofilae est chargé d'évaluer un projet de réutilisation des eaux usées traitées sur le territoire de la CARA, comme celles qui sont déjà fournies depuis plusieurs années par la station d'épuration de Saint-Palais-Les Mathes pour l'arrosage des espaces verts du Club Med et des golfs des Mathes et de la ville de Royan (249 000 m³). Ecofilae déroulera son étude en trois temps pour identifier le potentiel de chaque équipement, proposer des scénarios et définir la faisabilité et le dimensionnement des filières de réutilisation possibles, notamment pour le secteur agricole. Cette démarche devrait aboutir à la constitution de

dossiers réglementaires en vue d'obtenir toutes les autorisations nécessaires.

2 La récupération de chaleur. Les eaux usées, de par leur processus naturel de dégradation, mais aussi par leur traitement en station d'épuration, produisent de la chaleur susceptible d'être captée puis réutilisée. Les possibilités sont nombreuses et on peut imaginer pouvoir répondre à des besoins de chauffage de locaux. Ce procédé est cependant soumis à de nombreuses contraintes techniques, d'implantation ou de ressources... Le cabinet Merlin, en charge de cette étude, analysera là-aussi les potentiels de nos équipements (stations

d'épuration, canalisations) pour déterminer la meilleure implantation des réseaux conducteurs de chaleur entre le point « générateur » et son destinataire. Attendu pour 2021, le rendu de cette étude permettra à la collectivité de retenir une feuille de route sur le dimensionnement et la conception de l'avant-projet.

3 La méthanisation. Cette source d'énergie renouvelable peut être principalement utilisée pour la production d'électricité et de chaleur, à partir du biogaz issu de la dégradation de déchets organiques en l'absence d'oxygène. Le traitement des eaux usées, soumis à plusieurs étapes, génère des boues et des graisses.

Ces résidus représentent un gisement notable pour la méthanisation. Pour cette étude, le cabinet Merlin établira des analyses quantitatives et qualitatives des productions et identifiera les contraintes d'un tel dispositif. Le rapport de faisabilité pourrait ensuite faire l'objet d'un avant-projet.

4 Les installations photovoltaïques sur les équipements. Le cabinet Bertin Énergie Environnement réalise une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les stations d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer et Saint-Georges-de-Didonne ainsi que sur des locaux techniques du service assainissement. Que ce soit pour une autoconsommation ou pour de la revente

d'énergie, une évaluation des coûts d'investissement sera réalisée pour chaque site, ainsi qu'une simulation de la production électrique d'origine solaire. Il s'agit également de rechercher, sur la durée, une énergie à coût maîtrisé.

Le délégataire s'est par ailleurs engagé à développer des pratiques vertueuses concernant les émissions de carbone, les économies d'énergie, la sensibilisation des usagers ou encore le développement progressif d'une flotte de véhicules hybrides ou électriques. En parallèle, CERA poursuit d'autres études et actions parmi lesquelles on peut retenir la recherche et la réduction des eaux claires parasites et des eaux pluviales dans les réseaux.

Travaux d'assainissement

À Saint-Palais-sur-Mer : deux secteurs font l'objet d'un renouvellement des réseaux d'assainissement collectif depuis le mois d'octobre. Il s'agit de la Promenade Steisslingen au centre-ville, jusque fin janvier 2020 pour 390 mètres linéaires, et de la voirie de la Grande Côte jusque fin février 2020, pour 1000 ml (coût total 769 500€ HT).

À Breuillet : depuis fin novembre et pour trois mois, un nouveau réseau sera réalisé dans la rue des Ajoncs. Complété par l'implantation d'un poste de refoulement, ce réseau sera gravitaire (qui suit la pente naturelle du sol) sur 130 m et en refoulement (circulation des effluents aidée par pompes) sur 130 ml également. Coût des travaux : 167 000 € HT.

À Vaux-sur-Mer : là aussi, un nouveau réseau sera créé pendant le mois de décembre 2019, sur la voie nouvelle « ER2B » sur une longueur de 390 ml (68 000 € HT), en concertation avec les travaux menés par la commune sur ce secteur.

À L'Éguille-sur-Seudre, au Hameau Les Métairies : en février 2020, 910 ml de conduites en refoulement seront réalisés. À cela s'ajoute la pose d'un poste de refoulement. Coût : 253 000 € HT.

À Mornac-sur-Seudre, le collecteur des eaux usées situé rue du Grimeau et route de Breuillet (RD 140), sera réhabilité début 2020 soit 420 ml de canalisations ; 14 regards seront repris, 16 branchements seront changés et l'opération nécessitera notamment un forage horizontal sous voie ferrée.



Un incubateur pour les jeunes pousses

La première édition de l'incubateur de la CARA, baptisé « UP! Le Carré des entrepreneurs », s'est achevée fin novembre. Sept projets ont été retenus et ont bénéficié d'un suivi personnalisé et des conseils de mentors, des entrepreneurs chevronnés de la région. Témoignages.

« C'est une formation coup de poing pour les mettre à l'épreuve de leur marché. Obtenir le retour des utilisateurs, c'est le point cardinal de l'agilité et de la réussite ! », explique Sébastien Lamy, le responsable de la Plateforme Entreprendre de la CARA. De septembre à fin novembre s'est tenue dans plusieurs communes de l'Agglomération la toute première édition d'un programme économique d'incubation baptisé « UP! Le Carré des Entrepreneurs ». Objectif : offrir à des porteurs de projet la possibilité de réfléchir à leurs idées, de les tester et de se confronter à la réalité du marché. Sept projets ont été sélectionnés cette année par la CARA pour intégrer cet incubateur. Originalité du dispositif : tous les participants ont reçu le renfort d'un mentor dédié, un entrepreneur chevronné du pays roennais dont la mission a consisté à les accompagner et à les conseiller tout au long du programme. Cinq ateliers collectifs et deux individuels ont jalonné leurs parcours comme autant de bilans d'étape et de lieux mettant à leur disposition de nouveaux outils et des clés de compréhension. « Les idées proposées par ces entrepreneurs sont concrètes, mais cet incubateur est construit pour étoffer leurs projets, pour les aider



© Fablen Palliot

à se lancer dans l'opérationnel », détaille Daniel Tartonne, un consultant en stratégie d'innovation territoriale choisi par la CARA pour animer ces ateliers.

« UP! Le Carré des Entrepreneurs » ambitionne ainsi de mettre en lumière les innombrables pièges qui jalonnent la création d'une entreprise. Le programme s'est achevé le 26 novembre par une journée dédiée à la présentation de ces projets face à des professionnels et des chefs d'entreprise aguerris. Chaque porteur de projet a eu trois minutes pour « pitcher » son idée. En clair : pour défendre sa future société et le modèle qu'il compte développer. En juin prochain, « UP! Le Carré des Entrepreneurs » proposera un second appel à candidatures. Les porteurs de projet peuvent d'ores et déjà se renseigner auprès de la Plateforme Entreprendre (plateforme-entreprendre.com).

« Monter une boîte, c'est la jungle »



Roman Girard (à gauche), Jean-François Piet (à droite)

Roman Girard, 36 ans, planche assidûment sur Impulsdon®, une société spécialisée dans le mécénat, les partenariats, la communication et le sponsoring. Sa cible ? Les associations, les entreprises et les collectivités. « Il s'agit, grâce à une plateforme numérique dédiée, de les accompagner dans la recherche de financements. Des modules

permettront par exemple de monter en compétence dans la recherche de mécénat », explique-t-il. Une boîte à outils, en somme, pour apprendre à démarcher et à collecter des fonds directement auprès des financeurs publics ou privés. En postulant à l'incubateur de la CARA, Roman Girard est venu chercher des conseils : « Monter une boîte, c'est la jungle. Le contrat de ma SARL fait 25 pages ! » Pour l'accompagner, le trentenaire s'est ainsi choisi pour mentor Jean-François Piet, à la tête de l'agence roennaise Artgrafik. « Il m'a apporté son expertise et m'a permis de réorienter mon projet », assure le jeune entrepreneur. « Des pièges, il y en a plein : bancaires, administratifs, statutaires... Je suis passé par toutes ces étapes voilà 15 ans, détaille Jean-François Piet. L'accompagnement était très léger à l'époque. Alors je trouve ça bien d'aider Roman aujourd'hui. Et cela me permet aussi de me maintenir informé. » Leur rencontre a même débouché sur des projets communs et la mise à disposition d'un bureau à l'agence Artgrafik. Fort de ce partage d'expériences, Roman Girard espère lancer Impulsdon® en septembre 2020.

« Trouver des gens véritablement à l'écoute, c'est très précieux »



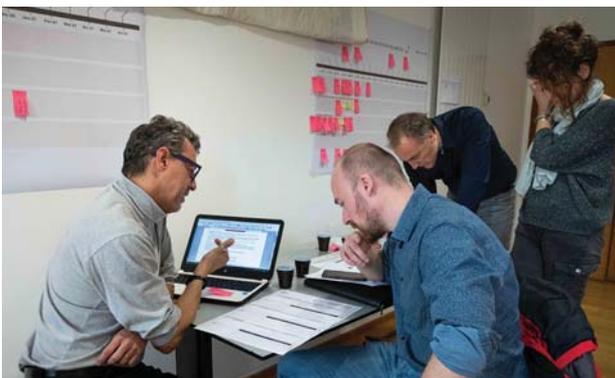
Anne-Sofie Stragier (à droite), Charlotte Huguet (à gauche), Bernard Delpont (au centre)

Anne-Sofie Stragier, propriétaire de la minoterie de Mortagne-sur-Gironde, et Charlotte Huguet, docteur en histoire de l'Art et d'art contemporain, ont décidé de s'associer autour d'un projet d'envergure : créer dans ces bâtiments industriels et historiques un tiers-lieu centré autour d'une résidence internationale d'artistes. Baptisé « Les Néonides », ce projet proposera des ateliers-logements pour des résidents sélectionnés pour la qualité de leur travail, une salle d'exposition doublée d'un café-restaurant ou encore une micro-ferme permettant de produire localement fruits, légumes et poisson. En intégrant « UP! Le Carré des Entrepreneurs », les deux jeunes femmes ont pu bénéficier d'un véritable « coup de pouce » pour accélérer leur projet. « Nous sommes beaucoup

mieux préparées. Trouver des gens véritablement à l'écoute, c'est très précieux », confirment-elles. Pour mentor, l'incubateur leur a choisi Bernard Delpont, dirigeant de Propreso, société spécialisée dans le béton à Médis. « Elles ont perçu l'intérêt de challenger leurs idées, assure-t-il. J'ai pu leur faire profiter de mon expérience professionnelle et m'ouvrir aussi à d'autres domaines. »

Anne-Sofie Stragier et Charlotte Huguet ont ainsi pu « mieux structurer leur plan d'action et définir une stratégie d'approche des mécènes ». Sans cet incubateur, notent-elles, « on n'aurait jamais eu accès à autant d'entrepreneurs et d'expériences ». « Les Néonides » devraient voir le jour en 2022.

« J'ai pu mieux définir la stratégie de mon entreprise »



Benoît Savignat (à droite), Pierre-Yves Hascoët (à gauche).

Benoît Savignat a déjà ouvert son école de danse, Art'Cad 17, mi-septembre à Royan. Passer par l'incubateur de la CARA lui a pourtant permis d'étoffer son projet. « Je travaille désormais pour la deuxième année, la plus critique », souffle-t-il. Son idée : proposer une formation d'une année à des étudiants

visant une carrière professionnelle. « Il s'agit de les accompagner au mieux avec une formation très complète en danse, mais aussi à tout ce qui touche les métiers du spectacle, la législation, la nutrition... » S'il est déjà parvenu à donner corps à son projet, Benoît Savignat ne souhaitait pas pour autant « tourner en rond » et commettre des erreurs. « J'ai une formation artistique. Le monde de l'entreprise, je n'y connais rien. Avec l'incubateur, j'ai pu mieux définir ma stratégie et formaliser la plus-value de mon offre », résume-t-il. « UP! Le Carré des Entrepreneurs » l'a ainsi associé à Pierre-Yves Hascoët, un entrepreneur basé à Sablonceaux et spécialisé dans la mécanique de précision. « Partager mon expérience, ça me plaît. J'ai immédiatement accepté. J'ai pu le conseiller sur la communication et la stratégie, et lui rappeler de toujours rester pragmatique », lâche-t-il en souriant. Benoît Savignat, lui, a beaucoup apprécié cet « œil neutre et impartial ».

Diagnostiquer son habitation pour se protéger des inondations

Les 27 décembre 1999 et 28 février 2010, les tempêtes Martin et Xynthia submergeaient les côtes de Charente-Maritime. C'était il y a respectivement 20 ans et 10 ans. Ces deux dates anniversaires rappellent que ces événements extrêmes peuvent se produire régulièrement. Pour faire face aux submersions marines générées par ces tempêtes les collectivités se sont dotées d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI de la Seudre, une campagne de diagnostic de vulnérabilité des habitations aux inondations sera conduite sur les communes situées sur l'estuaire de la Seudre à partir du premier semestre 2020.

Ce programme s'adresse aux habitations positionnées en zone inondable et non protégées par les futurs systèmes d'endiguement prévus dans le PAPI. La zone inondable correspond à l'aléa court terme identifié par les porter à connaissance et les plans de

prévention des risques littoraux (PPRL). Ces diagnostics ont pour objectif, par une expertise réalisée au cas par cas, d'offrir aux personnes concernées les moyens de diminuer la vulnérabilité de leur logement ; en réduisant les dommages matériels, le danger pour les résidents ou le temps de retour à la normale après une inondation.

Cette campagne sera portée et mise en œuvre exclusivement par le syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre (SMASS)¹, organisme

dédié à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Seudre. Il sera habilité à réaliser le diagnostic des habitations et à formuler des préconisations de réduction de la vulnérabilité.

Ainsi, sur l'estuaire de la Seudre, environ 500 logements pourront bénéficier, sur la base du volontariat, de ces diagnostics gratuits, financés par l'État et le SMASS.

Ces diagnostics amèneront à des propositions de travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitation.

Leur réalisation est facultative, et sera subventionnée par l'État à hauteur de 80% (dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien considéré).

¹ : À partir du 1^{er} janvier 2020, le syndicat d'accompagnement du SAGE Seudre (SMASS) devient le syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS).

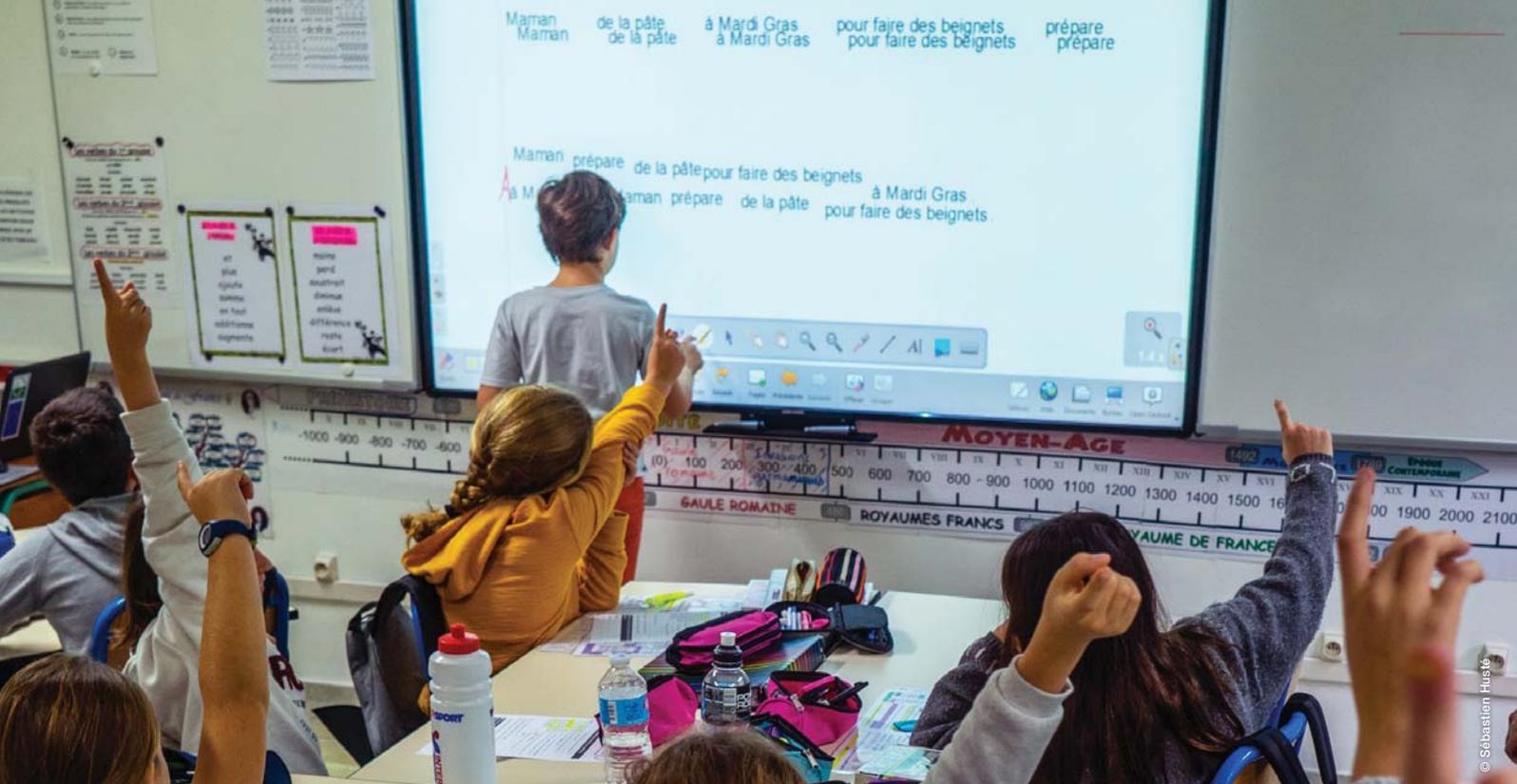
Faire diagnostiquer son habitation : comment ça marche ?



Retrouvez-nous sur la page internet du programme [SeudreAlabri](#). Si vous pouvez et souhaitez bénéficier de la démarche ou si un doute persiste, un formulaire d'inscription est à votre disposition pour être recontacté par un de nos agents. Il s'agit d'un service public, gratuit, neutre, indépendant et soutenu par :



Pour nous contacter :
alabri@sageseudre.fr



Les fonds européens ont contribué à l'équipement informatique de l'école de Saint-Sulpice-de-Royan.

ZONES RURALES, PÊCHE, AQUACULTURE, NATURA 2000, ERASMUS...

Ce que l'Europe fait pour nous

Depuis 2014, près d'une centaine de projets portés par des acteurs locaux ont pu bénéficier de fonds européens : 3 millions d'euros sont ainsi consacrés au développement des zones rurales, à la pêche, à l'aquaculture, à l'innovation ou à l'emploi. Tous ont la particularité d'être portés collectivement et définis par les acteurs eux-mêmes, avec l'appui de trois techniciens de la CARA.

Avec Jean Monnet ou Konrad Adenauer, Robert Schuman est considéré comme l'un des pères fondateurs de la construction européenne. Ministre français des Affaires étrangères, il proposa dans un discours prononcé le 9 mai 1950 – devenu journée de l'Europe – de placer la production franco-allemande du charbon et de l'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. Le plan Schuman devait entraîner le 18 avril 1951 la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) réunissant six pays, à l'origine de notre actuelle Union européenne de vingt-huit états.

L'Europe s'est ainsi construite sur une mise en commun des ressources et des énergies, avec un objectif de paix, énoncé par Robert Schuman comme celui de « rendre la guerre non seulement impensable mais aussi matériellement impossible ». Aujourd'hui, l'Union européenne peut être perçue comme un

espace trop grand, trop lointain ou inadapté aux réalités de chacun. Pourtant, l'Union européenne est en paix, agit au plus près de nous et œuvre en faveur du développement économique, social et solidaire de tous les territoires. Chaque jour, elle soutient des projets multiples dans nos villes et nos campagnes.

De nombreuses aides européennes sont pilotées par la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec 500 structures locales : institutions, collectivités, entreprises et associations qui participent au développement des territoires. Sur le territoire de la CARA, plus de 3 millions de financements européens sont ainsi affectés au développement des zones rurales, à la pêche, à l'aquaculture ou à l'innovation. L'Europe soutient également l'agriculture, la transition écologique, l'accès au numérique pour tous, la formation, l'insertion et l'emploi ainsi que la mobilité des jeunes. Depuis 2014, près d'une centaine de projets portés par des acteurs locaux ont ainsi pu bénéficier de fonds européens. Tous ont la particularité d'être portés collectivement et définis par les acteurs eux-mêmes, avec l'appui de trois techniciens de la CARA pour le montage et l'instruction des dossiers.



Vous trouverez dans les pages suivantes un aperçu de leur diversité et de leur utilité pour le territoire.

Éclosion de projets en zone rurale

Depuis 2016, la CARA dispose d'une enveloppe de près de 1,7 million d'euros de l'Union européenne pour soutenir les zones rurales du territoire. Une quarantaine de projets ont ainsi pu bénéficier de financements par le biais du programme Leader (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) porté par la CARA et animé par un groupe d'action composé d'élus et d'acteurs locaux.

Quel est le point commun entre l'équipement de la boulangerie de Corme-Écluse, le nouveau marché de producteurs locaux à Saint-Augustin, la création d'un complexe de padel à Saujon, les spectacles des Révélations théâtrales, le lancement d'une activité de Fatbike à Ronce-les-Bains ou encore l'acquisition de matériel informatique par l'école de Saint-Sulpice-de-Royan ? Tous ces projets ont été soutenus par l'Europe, dans le cadre du programme Leader en faveur du développement des zones rurales.

L'une des forces de ce programme est de s'appuyer sur un groupe d'action locale (GAL), composé d'une trentaine d'élus et acteurs de la société civile investis dans les projets du territoire. « Il y a parmi nous des exploitants agricoles, des hôteliers, des responsables d'associations culturelles, sportives ou touristiques, énumère Élisabeth Martin, maire d'Épargnes et présidente du GAL. La diversité de nos domaines de compétences enrichit les débats. »

La première tâche de ce comité de programmation a été de définir une stratégie locale de développement à partir de laquelle seraient sélectionnés les projets. Sur le territoire de la CARA, il s'agit de « rééquilibrer le lien entre le littoral et les zones rurales », en favorisant notamment le développement de l'économie productive locale agricole (circuits courts, productions alimentaires...), l'attractivité des villages (services à la population, équipements collectifs, projets culturels) ou encore l'offre touristique en milieu rural. « Le programme s'adresse aussi bien à des porteurs de projets publics que privés, souligne Élisabeth Martin. Cela a permis l'éclosion d'activités qui n'auraient pas vu le jour sans cet appui et qui contribuent vraiment à la revitalisation du milieu rural. »



Développement de l'activité fatbike à Ronce-les-Bains



Révélations théâtrales en pays royannais.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : L'Europe investit dans les zones rurales.

JUSQU'À 20 000 EUROS D'AIDES POUR SOUTENIR L'INVESTISSEMENT DANS L'ARTISANAT

Avis aux porteurs de projets : pour favoriser l'investissement productif dans le secteur de l'artisanat, la stratégie locale de développement élaborée par le GAL « Royan Atlantique » prévoit le versement d'une subvention maximum de 20 000 euros pour l'acquisition de matériel, la construction ou l'extension de bâtiments d'entreprise, les dépenses d'études ou de communication... Cette aide concerne également la création, la reprise ou le développement d'entreprises dans les secteurs de la « silver économie », les services aux entreprises, les services à la personne, les industries créatives et culturelles ainsi que les filières de la croissance verte (activités économiques respectueuses de l'environnement).

Coup de jeune pour La Flèche

À Mornac-sur-Seudre, une équipe de bénévoles passionnés s'active sans relâche depuis plus d'un quart de siècle pour préserver La Flèche, un beau voilier traditionnel construit aux chantiers Bernard de La Tremblade en 1954. Reconnu par l'État au titre des Monuments historiques en 2017, cet ancien cotre de pêche et ostréiculture a bénéficié d'une aide de 35 000 euros dans le cadre du programme Leader (avec une subvention de la DRAC et du Département) pour la poursuite des travaux de restauration menés par l'association de sauvegarde du patrimoine maritime Seudre et Mer. « Avec tout ce qu'on a fait depuis 1993, le bateau est reparti pour cinquante ans, se réjouit Jean Fayolle, le président de l'association. Notre but, ce n'est pas seulement de préserver un monument historique, mais aussi de transmettre un savoir-faire et des techniques de navigation à l'ancienne sur l'un des derniers bateaux locaux authentiques. » L'association fait aussi appel au mécénat et aux adhésions pour financer la restauration et l'entretien annuel du voilier.



Jean Fayolle, Roger Roux et Patrice Boyer sur le pont de La Flèche

« En rejoignant l'association, on peut naviguer toute l'année sur le bassin de Marennes-Oléron pour un prix très modique », souligne Jean Fayolle. [Association Seudre et Mer : 06 14 52 50 38 / sem17113@gmail.com] Les fonds européens contribuent également aux travaux de sauvetage de L'Espigle à La Tremblade (6 300 euros) et à la restauration de Cocosio II au chantier naval de Mortagne-sur-Gironde.

Un pôle de transformation de produits locaux à Saujon



Pour répondre aux besoins des producteurs locaux et notamment des éleveurs, la CARA a entrepris la construction d'un pôle de transformation sur la zone de La Roue 2 à Saujon, dont les travaux doivent débuter en 2020. Celui-ci offrira une palette de services pour une large gamme de valorisation en circuits-courts : découpe de viandes (bœuf, veau, agneau, porc et volaille), transformation froide et chaude, séchage et affinage, conserverie et conditionnement (colisage, mise sous vide, emballage). Plus de 60 000 euros ont été versés par le biais du programme Leader pour lancer

les études préalables et accompagner le groupe de producteurs à qui seront confiées l'exploitation et la gestion du nouvel équipement loué par la CARA. Le programme européen participera également à l'investissement pour l'achat de matériel et d'équipements.

Union de producteurs pour fournir des légumes bio aux cantines

À Mortagne-sur-Gironde, le programme Leader accompagne la création du groupement d'intérêt économique « Les Jardins de l'estuaire », fondé par sept jeunes maraîchers désireux de fournir des légumes bio aux cantines du territoire. L'aide attendue de 24 575 euros doit permettre d'acheter du matériel en commun pour augmenter les volumes de production et proposer une offre variée en quantité suffisante.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Deux techniciens de la CARA sont chargés d'accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration et le suivi de leurs demandes de subvention. Vous pouvez les joindre en contactant Aline Bini, animatrice LEADER et Julie Besseau, gestionnaire LEADER, au 05 46 39 64 34 ou 07 84 43 59 47 (leader@agglo-royan.fr). Toutes les informations sur le programme LEADER sont également disponibles sur le site www.agglo-royan.fr



Fonds européens, décideurs locaux

Les projets financés par le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) ont la particularité d'être portés collectivement et définis par les acteurs eux-mêmes. Vingt-trois partenaires, élus locaux et représentants des filières professionnelles, composent ainsi le groupe d'action locale pêche aquaculture (GALPA) Marennes-Oléron qui sélectionne les opérations et détermine le montant des aides accordées.

Dans la salle du port de Mornac-sur-Seudre, le 23 octobre, une vingtaine de personnes examinent les nouveaux dossiers soumis au groupe d'action locale pêche aquaculture Marennes Oléron. À l'ordre du jour : la création d'un service de bateau école adapté aux handicapés, l'achat de nouveau matériel pour recycler les poches ostréicoles ou encore le financement d'une étude sur la place et l'impact de la conchyliculture dans l'écosystème local. Présidé par Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage, le comité de sélection compte des élus et techniciens des trois territoires partenaires (Pays de Marennes Oléron, agglomérations Royan Atlantique et Rochefort Océan), des représentants des organisations professionnelles de la pêche et de la conchyliculture, du port de la Cotinière, de la région Nouvelle-Aquitaine et de l'État.



Thierry Lèques, le fondateur de l'entreprise adaptée l'Atelier des gens de mer à la Cotinière, vient présenter devant le jury son projet de bateau école adapté à tous. « L'objectif est aussi de permettre le retour à l'emploi des marins pêcheurs débarqués, du fait de la maladie ou d'un handicap, en leur proposant d'exercer d'autres activités terrestres en lien avec leur profession initiale », explique-t-il. Coût présenté : 80 000 euros HT, dont 32 000 euros peuvent être financés par le FEAMP, auxquels s'ajoutent 32 000 euros de financement de la Région « *Quelle est la viabilité du marché ? Jusqu'où s'étend la zone de chalandise ?* », interrogent les membres du GAL, intéressés par l'impact que ce projet peut aussi avoir sur la filière de construction navale : « *Il y a de la demande, leur assure Thierry Lèques. Aujourd'hui, aucun bateau n'est adapté aux personnes à mobilité réduite.* »

Le dossier suivant est soutenu par l'association Terre Mer Chantiers, qui recycle les poches ostréicoles et les déchets plastiques maritimes. En 2019, 100 tonnes ont ainsi été collectées et valorisées par ce chantier d'insertion employant vingt personnes sur l'île d'Oléron. « *L'achat de nouveau matériel permettrait de renforcer la productivité et d'améliorer les*

conditions de travail », avance François Charrier, le directeur de la structure. Coût total prévisionnel : 100 000 euros HT, dont 40 000 euros apportés par le FEAMP et 40 000 euros par la Région. Le projet est adopté, avec une abstention : « *Sur le moyen terme, il faudra se débarrasser du plastique, comme on est en train de le faire pour les coupelles* », estime Jean-Baptiste Bonnin, responsable du Centre permanent d'initiative pour l'environnement de La Brée-les-Bains.

Pour bénéficier d'un financement européen, les projets doivent répondre à trois critères, résume Gabrielle Mossot, l'animatrice du groupe d'action locale : « *Ils doivent être innovants, avoir un intérêt collectif et bénéficier à l'ensemble de la filière professionnelle* », selon l'un des cinq axes définis par le groupe d'action locale : développement et emploi, ambition d'un territoire exemplaire, promotion des produits et des hommes, coopération interrégionale.



© Alexandre Garcia



Pêche, aquaculture : 42 projets financés depuis 2014

Pour la période 2014-2020, la France dispose d'une enveloppe de 588 millions d'euros au titre du FEAMP, fonds de l'Union européenne (UE) pour les affaires maritimes et la pêche. Ces fonds sont notamment utilisés pour aider les pêcheurs à adopter des pratiques de pêche durable et financer des projets destinés à créer des emplois et à améliorer la qualité de vie le long du littoral européen.

Localement, 42 projets ont pu bénéficier depuis 2014 d'une enveloppe de 1,1 million d'euros allouée au territoire de l'indication géographique protégée « huîtres Marennes Oléron » (29 communes, 65 879 habitants), pour susciter de nouvelles perspectives économiques ou valoriser les métiers et savoir-faire locaux. En voici quelques exemples :

- **La mise au point de coupelles pour la captation de naissain d'huîtres à base de matériaux biosourcés / biodégradables.** Porté par le comité régional de conchyliculture, ce projet pilote a bénéficié d'une aide européenne de 19 000 euros (soit 40% du coût total) pour lancer la recherche et le développement autour de nouveaux matériaux réduisant l'impact sur l'environnement des coupelles en résines thermoplastiques. Ces expérimentations sont menées par le Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole, dont Pierrick Barbier (en photo) est le référent scientifique.
- **Le renouveau du salon conchylicole de La Tremblade.** Le 47^e salon de la conchyliculture, des cultures marines et des activités maritimes a eu lieu du 11 au 13 avril 2019 à La Tremblade. Les fonds européens ont permis de recruter un chargé de projet pour professionnaliser le salon, développer des animations et la communication autour des coquillages (conférences, tables rondes, interviews, expositions artistiques...). Coût total du projet : 48 714,51€, avec une aide de l'Europe (40%) et de la Région (40%).



© Pierrick Barbier



© Thierry Richard

- **Lancement de deux nouveaux parcours de formation : poissonnier et écailler.** Afin de soutenir l'emploi local et la montée en compétence, le lycée de la mer de Bourcefranc a proposé de créer ces deux nouveaux parcours de formation pour le territoire. Coût total : 11 201,67 € TTC, dont 40% financé par le FEAMP.

Consolider le marché du travail et l'économie régionale

Le fonds européen de développement régional (FEDER) a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions. En France, pour la période 2014-2020, le FEDER représente 8,4 milliards d'euros consacrés à l'objectif « investissement pour la croissance et l'emploi ». Il contribue notamment aux investissements dans la recherche, le développement technologique ou la transition vers une économie à faibles émissions carbone. Plusieurs projets présentés par la CARA ont bénéficié de ce fonds géré par le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Gare intermodale de Saujon : un projet sur les rails

Lancé en 2016, le projet de gare intermodale de Saujon prévoit l'aménagement du site de la gare (parking, cheminement piétons, quais de bus, abris voyageurs, système d'information multimodale, taxis, bornes de recharge...), l'aménagement de la rue Clémenceau et l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking. En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, la CARA assure le pilotage



et la coordination du réaménagement global du site, en partenariat avec la ville de Saujon. Le programme de l'opération a été défini à la suite d'une phase de concertation avec les habitants et les usagers de la gare. Les travaux devraient commencer en 2020, pour un coût prévisionnel de 2,1 millions d'euros avec une aide du FEDER et de la Région sollicitée à hauteur de 1,1 million d'euros.



La billettique qui facilite la vie des usagers

Depuis 2015, tous les véhicules du réseau « cara'bus » sont équipés d'un nouveau système billettique de lecture sans contact. Pour la CARA et son délégataire Transdev, cet investissement de 493 000 euros a également entraîné une gestion plus simple et plus précise des titres de transport. Chaque année, les usagers du réseau « cara'bus » effectuent en effet un million de voyages à bord des 60 véhicules qui desservent 640 arrêts dans les 33 communes de l'agglomération. Transmises directement sous forme numérique, toutes les informations liées aux titres de transport permettent de mesurer précisément la fréquentation du réseau, les temps de parcours, le nombre d'usagers par ligne, les kilomètres, etc... Pour cette opération, l'aide du FEDER s'est élevée à 166 000 euros.

Chaufferie bois et réseau de chaleur à La Tremblade

Une chaufferie bois collective permettra de chauffer les locaux de la gendarmerie de La Tremblade, inaugurée le 20 septembre, ainsi que l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes qui sera construit à proximité. Ce projet de 450 000 euros, mené par la commune de La Tremblade avec le soutien de la CARA, a bénéficié d'une aide de 106 000 euros du FEDER pour augmenter la part d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique.



Erasmus, ce n'est pas que pour les étudiants

Avec le programme européen Erasmus+, des étudiants, mais aussi des demandeurs d'emploi ou des apprentis, peuvent partir vivre trois mois à l'étranger à l'occasion d'un stage professionnel. En octobre, Alexandra et Jean-Gabriel ont raconté leur expérience aux jeunes de la Mission locale Royan Atlantique.



Depuis 1987, le programme Erasmus a permis à trois millions de jeunes européens d'aller étudier à l'étranger.

Lancé en 2014, le programme Erasmus+ donne également aux étudiants, aux stagiaires, aux demandeurs d'emploi et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences... et leur curriculum vitae. Le 11 octobre, Jean-Gabriel Fine, 23 ans, qui habite à Royan depuis deux ans, est venu raconter à la Mission locale son séjour de trois mois à Malte, au printemps dernier. « C'était surtout pour apprendre l'anglais », explique-t-il d'emblée. Pris en charge dès son arrivée, Jean-Gabriel a été

logé dans une résidence avec sept autres jeunes Français, Espagnols et Portugais. Il a effectué son stage professionnel dans un magasin Puma, où il se rendait en bus pour travailler cinq heures par jour. Il a ensuite profité de son temps libre pour visiter l'île. « Ce qui m'a marqué, c'est l'atmosphère et le mode de vie, très différents d'en France. » Ce qu'il en retire ? « C'était très bénéfique de pratiquer l'anglais dans la vie de tous les jours, et pas uniquement d'une manière scolaire, comme un robot. Le dépaysement apporte aussi de la confiance en soi. On découvre qu'on peut se débrouiller seul, laver son linge, se faire à manger... Cela m'a habitué à avoir une organisation assez stricte. Je sais que c'est un plus pour mon CV. »

Originaire d'Étaules, Alexandra, 23 ans, est déjà partie deux fois en stage à l'étranger. Après Malte, elle a travaillé cette année trois mois à Séville, en Espagne, dans une petite entreprise de production d'huile d'olive. « Professionnellement, c'était génial. J'ai amélioré mon niveau d'espagnol. » Alexandra a aussi apprécié les boutiques qui ouvrent à 18 heures, la vie nocturne, les restaurants ouverts jusqu'à minuit... « Ces stages à l'étranger sont très bien vus par les employeurs, rappelle Guayarmina Martin-Cejas, référente mobilité internationale à la Mission locale. On y développe le sens de l'adaptation, l'esprit d'initiative, le travail en équipe... ce qui constitue un sérieux atout quand on rentre en France. »



© Alexandre Garcia

Renseignements à la Mission locale : 05 46 06 96 16 / g.martin@ml-ara.fr

NATURA 2000, UN RÉSEAU D'ESPACES NATURELS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Plus vaste réseau d'espaces naturels au monde, Natura 2000 a pour objectif de favoriser le maintien de la biodiversité (habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire), tout en intégrant les préoccupations socio-économiques et culturelles de chaque territoire. Notre territoire compte trois sites Natura 2000 (marais et estuaire de la Seudre ; presqu'île d'Arvert ; marais et falaises des coteaux de Gironde), dont les deux derniers sont animés par la CARA. Le site 30 (marais et estuaire de la Seudre), est quant à lui animé par la Communauté

de communes du bassin de Marennes. 80% du montant nécessaire à l'animation de ces sites (rémunération du personnel, impression de documents...) sont pris en charge par des fonds FEADER avec une participation de l'État, les 20% restant sont à la charge de la structure animatrice (ici, la CARA). Des dispositifs d'aide à la mise en place d'une gestion favorable à ces espèces et habitats protégés permettent d'accompagner financièrement tout porteur de projet à hauteur de 80% voire 100% grâce à des aides européennes (FEADER) et de l'État (plantation de haies, pâturage...) www.agglo-royan.fr/natura2000



© Yoshi Power Shot

«Observatoire» de Julia DANTONNET - à Vaux-sur-Mer (Parc)

Contemplation

Organisée par la CARA du 21 septembre au 3 novembre, la septième édition des Sentiers des Arts avait pour thème la contemplation. Deux itinéraires de balades artistiques étaient proposés aux promeneurs pour découvrir les onzes œuvres monumentales, originales et éphémères installées

en pleine nature. Deux parcs intimistes et semi-urbains ont été choisis comme cadre pour cette déambulation artistique : le parc à l'anglaise de Vaux-sur-Mer, magnifique espace de 12 hectares et celui de la Métairie à Royan, aménagé dans les années 1970.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
L'Europe investit dans les zones rurales.



«À la lisière» d'Estelle BRISSET - à Vaux-sur-Mer (Parc)



«Nid» de Nico RADDATZ - à Royan (Parc de la Métairie)



«199 Cubes» de Mickaël CHAUVEL - à Vaux-sur-Mer (Parc)

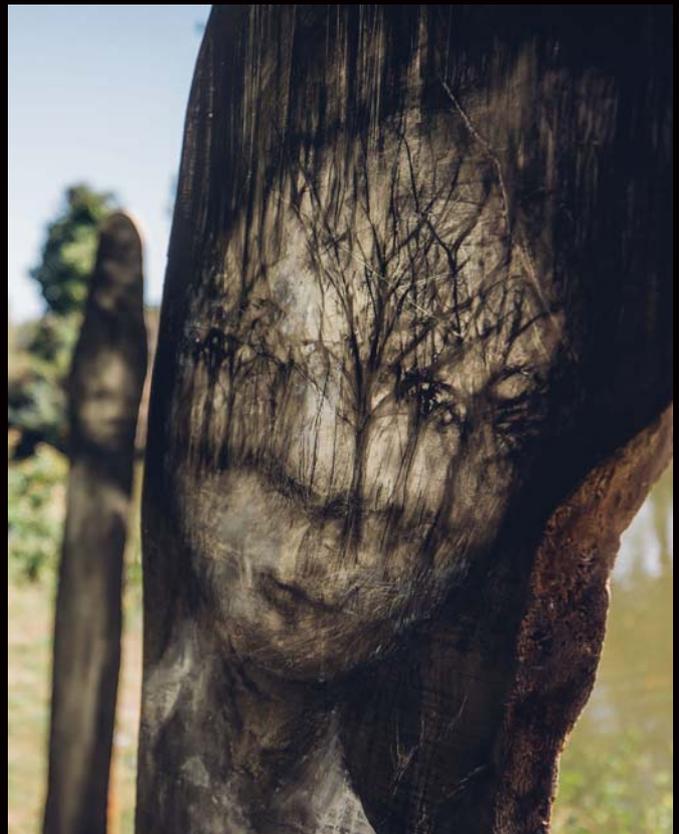
Les 5 et 6 octobre, la CARA a invité les étudiants de la première promotion du centre de formation professionnelle en danse Artcad17 ouvert en septembre à Royan à présenter des chorégraphies originales autour des œuvres des Sentiers des Arts exposées dans le parc de Vaux-sur-Mer et dans celui de la Métairie à Royan.



«Ma tribu» de Jette MELLGREN - à Vaux-sur-Mer (Parc)



«Les trophées» de Denis DARZACQ & Anna Iris LÜNEMAN
à Vaux-sur-Mer (Parc)



«Les Vaysages» de Claire ESPANEL - à Royan (Parc de la Métairie)



© Yoshi Power Shot

«Gong méditatif pendulaire» de Frédéric LAFFONT - à Vaux (Parc)



© V. Sabatini

«Contemplation Bench» de Maurizio PERRON - à Royan (Parc de la Métairie)



© V. Sabatini

«L'Angélu» d'Alben - à Royan (Parc de la Métairie)



À la faveur du partenariat renouvelé entre la CARA et les communautés de communes de la Haute-Saintonge et de l'Estuaire, les Sentiers des Arts se sont également poursuivis au cœur des plus beaux paysages de l'estuaire de la Gironde, à Port-Maubert, au pôle nature de Vitrezay et au parc ornithologique Terres d'oiseaux à Braud-et-Saint-Louis.

© V. Sabadel



© Sébastien Huesté

À la reconquête des marais de la Seudre

Les marais salés de l'estuaire de la Seudre sont le résultat de plus de treize siècles de construction humaine. Jadis, pôle économique d'envergure européenne, les salines bâties sur la vasière de la Seudre participèrent largement à la prospérité saintongeaise. Lors du déclin de la production salicole, les sauniers devinrent progressivement huîtres puis ostréiculteurs. Les marais gâts (salines envasées) furent valorisés par l'élevage extensif de poissons (notamment anguilles) et de bétail. Ces productions maintinrent les marais au centre du tissu économique local.

Depuis une trentaine d'années, entre impératifs de productivité et modernisation des pratiques, les secteurs les plus isolés des marais salés connaissent une déprise partielle. Le retrait de la main de l'Homme induit une transformation des mi-

lieux qu'il a créés. Elle conduit à l'érosion, au sens propre comme au sens figuré, d'un patrimoine à la fois culturel et, paradoxalement, naturel. En effet, la mosaïque de milieux conçus pour les productions en marais présente des richesses floristique et faunistique exceptionnelles, désormais menacées par un défaut d'entretien.

Dans ce contexte, des initiatives de reconquête privées et publiques émergent pour redynamiser les secteurs délaissés. Qu'il s'agisse du projet de création d'un parc naturel régional, des ateliers menés avec le pays Marennes Oléron et la Communauté d'agglomération de Rochefort sur les claires de sartières ou de l'installation d'un saunier sur le port de l'Éguille-sur-Seudre, toutes contribuent à replacer cet héritage au cœur des réalités économique, sociale et environnementale modernes.

Quel avenir pour les claires de sartières ?

Comment préserver et développer les marais du territoire ? Réunies dans le projet « Redémarais », quatre collectivités travaillent ensemble pour y maintenir des activités et reconquérir des zones en déprise.

Depuis juillet 2017, le Pays Marennes -Oléron et les communautés d'agglomération voisines de Royan Atlantique et Rochefort Océan travaillent ensemble autour d'un projet visant à reconquérir et développer les marais de la Seudre, de Brouage et de l'île d'Oléron. Intitulé « Redémarais » et mené en lien étroit avec les services de l'État, ce travail partenarial a pour ambition de tracer des perspectives pour faciliter le maintien et le développement d'activités dans les marais tout en assurant leur préservation et leur mise en valeur.



À Chaillevette, les participants au projet « Redémarais » visitent les claires de sartières qui jouxtent le chenal de Chatressac

Au mois d'octobre, trois ateliers sur les claires de sartières ont été organisés, réunissant notamment les représentants de la conchyliculture, les services de l'État, les acteurs de l'eau et de l'environnement, etc... Façonnées pour les besoins de l'ostréiculture, ces bassins aménagés à proximité immédiate de la mer et non protégés par une digue sont aujourd'hui majoritairement en déprise. Faute d'utilisation professionnelle, ils ne sont plus entretenus régulièrement et se dégradent, les difficultés d'accès constituant un frein majeur à leur exploitation. « On y venait autrefois à pied avec des brouettes ou avec des petits bateaux ostréicoles (lasses), aujourd'hui remplacés par des chalands, plus grands et pas adaptés à la circulation dans des chenaux étroits », explique Clémentine Guillaud, responsable du service environnement terrestre et maritime de la CARA.

Ces claires sont donc, en l'état actuel, peu attractives pour les professionnels susceptibles de les entretenir. Progressivement, ces lagunes évoluent naturellement vers d'autres types d'habitats comme les prés salés, ce qui amène les acteurs locaux à

s'interroger sur le maintien des fonctions qui leur sont associées, et sur la stratégie à adopter sur ces espaces : libre évolution ou restauration selon des modalités à définir ? Si leur réhabilitation, notamment via un curage, contribue à la restauration d'habitats « lagunes côtières », elle impacte en revanche l'habitat « prés salés ». Actuellement, les services de l'État ont établi un « moratoire » interdisant les travaux de restructuration dans les sartières, à l'exception de l'entretien des « vieux fonds - vieux bords ».

Afin d'assurer la pérennité de l'entretien des sartières, il faut par ailleurs qu'une activité durable puisse s'y développer, en tenant compte des enjeux environnementaux et des contraintes actuelles d'exploitation (utilisation de moyens modernes de curage et de manutention). La discussion se poursuit désormais entre tous les acteurs concernés sur les éventuelles perspectives d'aménagement ou de réhabilitation, la non-intervention, par endroit, pouvant également être intéressante. Car au-delà de la préservation des milieux, c'est également tout un patrimoine culturel et paysager qui est en jeu.

UN FORT INTÉRÊT ENVIRONNEMENTAL

Spécificité des marais de l'estuaire de la Seudre, les sartières sont constituées d'un ensemble de bassins (claires) où le renouvellement en eau s'y fait par le jeu des marées, sans ouvrage de régulation. Ces claires sont submersibles par des coefficients de marée supérieurs à 70. Originellement aménagées par l'Homme, utilisées pour l'affinage et le verdissement des huîtres, elles ont également un fort intérêt environnemental : elles jouent un rôle majeur dans l'épuration de l'eau et la limitation des submersions. De par leur biodiversité remarquable, elles sont ainsi reconnues au titre de la directive habitats faune flore (Natura 2000) sous les appellations de « lagunes côtières », de « prés salés » ou de vasières.



Un saunier au port de L'Éguille

Une ancienne cabane de pêcheur à l'Éguille-sur-Seudre s'ouvre à une activité disparue du village depuis plus d'un siècle : la saliculture. Christophe Mignon savoure sa reconversion menée avec passion.

Saviez-vous que les claires ostréicoles de l'Éguille-sur-Seudre étaient autrefois des marais salants ? Produit entre Mornac et l'Éguille au début du 18^e siècle, le « sel blanc de Liman », particulièrement réputé et d'une grande pureté, était même coté aux marchés d'Amsterdam. En devenant saunier, Christophe Mignon s'est plongé lui aussi dans l'histoire de son village où il vit depuis près de quatre ans. « *Il y a 200 ans, le métier de saunier était la profession la plus représentée à L'Éguille* ». Une anecdote puisée au pôle culturel de l'Éguille, dans les publications de la Fondation Jacques-Daniel. Originaire de La Rochelle, Christophe fait carrière dans l'hôtellerie de luxe - jusqu'à gouvernant général à Deauville, avant de « *changer de branche* » pour évoluer dans le domaine associatif. Il gravit progressivement les échelons pour prendre la direction d'une structure et se spécialise comme animateur nature, axé sur l'environnement et le développement durable. Après avoir occupé plusieurs postes dans la région (à Saintes et à Royan), il envisage de s'installer comme saunier « *dans son petit port de Seudre qu'il aime beaucoup et où il essaie de s'investir* ».

Formé sur l'île de Ré. Christophe met le pied à l'étrier grâce à Louis Merlin, son formateur et tuteur dans le cadre de son contrat CAPE avec la couveuse Champs du Partage. Celle-ci a pour objectif de faciliter l'installation des personnes non issues du milieu agricole par le test d'activité. « *Louis, qui est aussi président des producteurs de sel de l'île de Ré, m'a permis de faire ma première saison - dans l'île -, où j'ai appris mon métier.* »

Christophe Mignon, saunier

« *De la production au panier du consommateur* »

Vente de sel au port de l'Éguille

06 68 09 66 78 / Facebook : Le Sel en Seudre



Christophe Mignon exploite à Saint-Just-Luzac l'un des deux derniers marais en activité de la Seudre (avec celui de Sébastien Rossignol à Mornac-sur-Seudre). « *J'ai repris en locataire les 48 carreaux (bassins) du marais salant de Max Grandillon, saunier de père en fils, qui partait à la retraite et qui habite à Nieulle-sur-Seudre.* » Cet Éguillais a également été soutenu par le syndicat des onze ports de la Seudre et par le maire de l'Éguille, Roger Guillaud, qui « *voient d'un bon œil l'installation d'un saunier sur un des ports de la Seudre* ». Le saunier a récolté cet été 20 tonnes de sel et 2 tonnes de fleur de sel.

Artisanal et 100 % naturel. Fidèle à ses valeurs et à son parcours d'animateur environnement, Christophe utilise une méthode de travail artisanale et traditionnelle. « *Vous ne verrez aucun engin motorisé sur mon champ de marais. Je tiens à entretenir et à préserver un paysage historique avec mes outils en bois.* » Christophe prend également le parti de n'utiliser aucun plastique jetable pour commercialiser son produit : des bocaux en verre, des sacs en tissu et des seaux consignés pour la vente en gros. « *Mon produit est entièrement naturel, je tiens à ce qu'il le reste jusqu'à la vente.* » Pour son logo, il a d'ailleurs choisi une avocette élégante : « *Un échassier très lié au milieu salicole... et un clin d'œil aux nichées que j'héberge sur mon marais !* ».

Un parc naturel régional pour une meilleure valorisation du territoire ?



Hervé Blanché (Cda Rochefort Océan), Jean-Pierre Tallieu (CARA) et Mickaël Vallet (CdC du bassin de Marennes) ont réaffirmé le 29 novembre leur engagement en faveur du projet de parc naturel régional.

Avec la Région Nouvelle-Aquitaine, les Communautés d'agglomération Royan Atlantique et Rochefort Océan, et la Communauté de communes du bassin de Marennes, ont lancé fin 2018 une étude d'opportunité relative à la création d'un parc naturel régional. Il s'agit d'un projet ambitieux, qui pourrait permettre aux collectivités de mieux coordonner leurs actions en matière de préservation et de valorisation de leur territoire, sans créer de contraintes supplémentaires.

Un parc naturel régional (PNR) n'a pas de « compétences » mais des « missions » : celles que leur confient les collectivités qui décident d'y adhérer sur la base du volontariat. D'où l'idée, émise par les trois intercommunalités, selon laquelle ce pourrait être un bon outil pour répondre aux enjeux qu'elles partagent en matière d'aménagement et de développement.

Un territoire remarquable mais fragile. Comme le montre l'étude en cours¹, nos trois territoires constituent un ensemble écologique cohérent et remarquable, fortement marqué par l'eau avec plus de 100 km de littoral, trois estuaires (Gironde, Seudre, Charente), et près de 40 000 hectares de zones humides. Celui-ci repose toutefois sur un équilibre fragile : forte exposition aux risques climatiques (submersion, évolution du trait de côte), pression anthropique liée au tourisme et à l'étalement urbain, vieillissement de la population, économies marquées par la saisonnalité, communes parfois insuffisamment équipées ou encore

dévitualisation de centres-bourgs. Pour remédier en partie à ces problèmes, les trois intercommunalités travaillent déjà ensemble de façon ponctuelle, que ce soit pour la gestion de zones humides et la préservation de la biodiversité, pour le soutien à la pêche et à l'aquaculture, ou encore pour la mise en œuvre des aides de l'État et de la Région en faveur du développement local (économie, accès aux services...).

Structurer une politique globale de développement. Ce qu'elles font de manière sectorielle et au gré des « opportunités », les trois collectivités pourraient le faire de façon plus pérenne et mieux coordonnée grâce à un parc naturel régional, sans remettre en question leurs actions propres. Cela leur permettrait de mutualiser leurs expertises et d'adopter une approche plus globale des problématiques. D'autant qu'un PNR n'apporte pas de contraintes réglementaires supplémentaires. Au contraire, il peut faciliter la mise en œuvre des réglementations existantes et en améliorer la lisibilité. Il ne vise pas non plus à mettre un territoire sous cloche, mais à favoriser son développement économique, social et culturel, en accompagnant techniquement les collectivités et les porteurs de projets dans leurs actions. Il s'agit donc d'un outil au service des collectivités, qui pourrait en outre offrir une reconnaissance nationale au territoire pour la qualité de son développement.

L'écriture d'un récit collectif. L'étude en cours qui se déroule sur deux ans, est une étape préalable importante. Elle doit permettre d'identifier les

^[1] Le diagnostic complet de l'étude est consultable sur www.agglo-royan.fr/pnr

enjeux du territoire, analyser la plus-value d'un parc naturel régional, proposer un périmètre cohérent, et évaluer l'engagement des acteurs locaux. À l'issue de celle-ci, la Région Nouvelle-Aquitaine pourra – si telle est la volonté collective – engager la procédure de classement et ouvrir la période d'élaboration de la charte du parc. Cette dernière se fera en concertation avec les élus locaux, les acteurs socio-économiques et la population, et pourrait donner lieu à l'écriture d'un récit collectif pour nos trois territoires. Au final, la création d'un PNR pourrait prendre de 8 à 10 ans.



DES MISSIONS BIEN DÉFINIES

Un parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais dont l'équilibre est fragile.

Il a cinq missions définies par le code de l'environnement :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et des paysages,
 - l'aménagement du territoire,
 - le développement économique et social,
 - l'accueil, l'éducation et l'information du public,
 - l'expérimentation et l'innovation.
- www.parcs-naturels-regionaux.fr

Les enjeux d'un éventuel parc

- anticiper et adapter le territoire aux changements climatiques, optimiser la gestion de l'eau et des zones humides,
- promouvoir de nouveaux équilibres sociaux et territoriaux entre le littoral et l'arrière-pays,
- cultiver les filières d'excellence et structurer un modèle touristique alternatif,
- améliorer la lisibilité et l'efficacité des politiques publiques

Un processus long

- réalisation d'une étude d'opportunité (2 ans),
- élaboration de la charte (6 ans),
- adhésion des collectivités et validation par l'État (2 ans),
- labellisation pour 15 ans (renouvelable).

La Seudre à l'honneur

Un ouvrage collectif et une exposition de photos mettent cet hiver à l'honneur la Seudre et les hommes qui ont façonné ses paysages si caractéristiques.

Dans *La Seudre dévoilée*, ouvrage publié le 15 novembre aux éditions François Baudez, un collectif d'une trentaine d'auteurs nous font découvrir de A à Z toute la richesse et la diversité du val de Seudre et de la presqu'île d'Arvert, domaine de la forêt, des dunes et des villas bâties sur la côte au temps des



premiers bains de mer. Les anciens marais salants devenus des « claires » où s'affinent les huîtres composent un paysage unique, univers singulier entre terre et mer, quadrillé de canaux. Rédigé sous la direction de Michel Guillard, Guy Estève, Pascal Ferchaud et Jean Prou, ce beau livre propose aux lecteurs curieux un abécédaire suivi de cahiers spéciaux comprenant des chroniques, des entretiens, des portraits et des morceaux choisis parmi les plus beaux textes écrits sur le thème du livre.



Du 15 décembre au 31 janvier 2020, le service culture et patrimoine de la ville de Royan organise de son côté une exposition des photographies de Benjamin Caillaud, intitulée *Ostréiculture[s]*, Pratiques et paysages ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron. Tirées en grand format, les photos de Benjamin Caillaud

sont exposées sur la promenade du fort du Chay à Royan. Elles résultent d'un travail photographique mené sur plusieurs années : Benjamin Caillaud nous montre ainsi les différents aspects de la profession en suivant, au jour le jour et dans leur environnement quotidien, plusieurs entreprises aux pratiques variées.



Championnat de France de sauvetage côtier, organisé du 11 au 14 septembre à Royan.

Quand sport et culture élargissent « les ailes de saison »

Plusieurs événements sportifs d'envergure ont eu lieu sur les plages du littoral, à la fin de l'été et au début de l'automne. Avec l'attrait des manifestations culturelles, ces rendez-vous attirent de nombreux visiteurs et profitent à l'économie touristique.



Un terrain de jeu idéal pour les sportifs : c'est ainsi que Royan et les communes du littoral apparaissent de manière unanime sur la carte de France des compétitions sportives se déroulant sur sable ou dans les vagues. « Nous sommes de plus en plus sollicités pour des manifestations sportives et des événements de plage, notamment depuis l'obtention du label de ville active et sportive », se félicite Daniel Coassin, l'adjoint au maire de Royan en charge du sport. Pas moins de huit événements d'envergure ont ainsi rythmé l'arrière-saison, après la traditionnelle **Remontée de la Seudre** organisée le 1^{er} septembre. Le 7 septembre, le **Triath'long U Côte de Beauté** a réuni 700 triathlètes à Royan, pour une traversée de la Grande conche à la nage (3,9 km), suivie de 92 km à vélo jusqu'au port de Saint-Seurin-d'Uzet, et 21 km de course à pied pour finir. « Avec un plateau plus relevé

qu'au championnat de France, cette neuvième édition nous classe parmi les meilleurs triathlons de format half-Ironman de France », savoure Stéphane Garcia, co-organisateur de l'épreuve, avant de rappeler que le panier moyen d'un athlète en compétition s'élève à 550 euros.

Au cours du même week-end avait lieu à La Tremblade la **coupe de France de Bodyboard**, avec les 70 meilleurs riders français espoirs et opens réunis à la Côte sauvage. « Nos vagues ne sont plus à prouver, confirme Damien Faveau, agent de développement au sein de la ligue Nouvelle-Aquitaine de surf. *Tout le monde sait où nous trouver entre Gironde et Vendée !* » La semaine suivante, plus de 700 sauveteurs de tous les âges ont participé au **championnat de France de sauvetage côtier** organisé pour la première fois à Royan, du 11 au 14 septembre. « La fédération a choisi Royan quand on leur a envoyé des photos de la Grande conche », précise Thierry Lys, président et cofondateur de l'association sauvetage et secourisme Royan Atlantique en 2006. Tandis que le sauvetage sportif animait la Grande conche et les huit hôtels situés à moins de 500 mètres du lieu de compétition, les passionnés de surf, de skate et de musique étaient de leur côté réunis en mode détente sur la plage de





Pontailiac pour la quatrième édition du **week-end de la glisse**, du 13 au 15 septembre. Autre temps fort de la rentrée : le **championnat de France de Beach Ultimate** organisé à Royan les 21 et 22 septembre. « *Depuis le succès du championnat du monde des clubs en 2017, Royan est devenue une référence mondiale pour le Beach Ultimate*, souligne Jean-Marc Audouin, président du comité départemental d'Ultimate. *Royan sort du lot avec sa plage en milieu urbain, son cadre idyllique et des conditions de jeu idéales même à marée haute. Et quand on attire mille compétiteurs avec plusieurs centaines d'accompagnants, les retombées sont importantes pour la ville et tout le territoire.* » Le 12 octobre, c'est une épreuve originale de **Swim and Run** qui a eu lieu entre Saint-Palais-sur-Mer et Royan. Venus de toute la France, les participants ont enchaîné 4 kilomètres de natation en traversant les conches à la nage de la Grande côte à Royan avec 20 km de course à pied. Enfin, le 19 octobre avait lieu la dixième édition du **Raid aventure** de La Palmyre, ouvert à un public plus large.

LES MANIFESTATIONS CULTURELLES FONT UN TABAC

Avec près de 10 000 visiteurs en deux mois, les Sentiers des Arts ont encore été très parcourus cette année. La réputation de cette exposition de Land Art dépasse désormais les frontières du département. Certains visiteurs, comme Stéphanie, sont venus de Floirac (Gironde) fin septembre avec un couple d'amis pour voir les œuvres exposées en pleine nature et « *prendre un bol d'air à Royan* ». « *Nous en avons profité pour voir l'exposition des œuvres de Titouan Lamazou à la Maison des Douanes, que nous avons en plus découvertes en sa présence, lors d'une séance de dédicace. Quel cadeau ! Ce week-end passé dans une maison louée à Royan a vraiment été une réussite.* » En octobre, les portraits et les photos de l'artiste-navigateur ont encore attiré plus de 4000 visiteurs à Saint-Palais-sur-Mer. L'inauguration de l'orgue de Notre-Dame de Royan a également fait converger des amateurs de toute la France, comme Cécile et Pierre-Loup, descendus de Paris avec une amie pour assister au « *superbe* » concert donné dans la cathédrale, le 22 octobre. Ils ont séjourné dans un appartement loué sur Internet, en bénéficiant des meilleures adresses de restaurants conseillées par leur hôte.

Une nouvelle formation aux métiers du sport à Royan

Déjà bien implanté en Bretagne et Pays de la Loire, l'Institut régional sport et santé (IRSS) a ouvert au mois de septembre à Royan sa première antenne en Nouvelle-Aquitaine, dans les locaux de l'institut de formation de Royan (ancien CAREL). Depuis 1985, cet institut s'est spécialisé dans la préparation aux concours et la formation aux métiers du sport, notamment les métiers de la forme. À Royan, l'école accueille onze stagiaires préparant le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), une formation qualifiante pour devenir entraîneur, professeur de fitness ou salarié d'un club sportif. Treize autres élèves suivent une pré-qualification professionnelle aux métiers du sport. Tous bénéficient des installations sportives de la ville et des partenariats noués avec les clubs et structures sportives locales, où les stagiaires sont accueillis en alternance. Ils sont encadrés par Jérémie Arrivé, un Royannais, responsable de l'antenne locale. « Avec



ce diplôme, on peut se former et trouver un emploi en pays royannais », fait remarquer Cédric Chevalier, le responsable sport de l'IRSS. Renseignements : www.irss.fr / 02 41 62 19 97.



© Les grands derrière, les plus devant !

Samuel Boulesteix, sculpteur de BD

Son talent pour le modelage, sa finesse d'interprétation et son matériau exclusif ont permis à Samuel Boulesteix de devenir un artiste reconnu dans le milieu du neuvième art, la bande-dessinée. Direction zone de la Roue à Saujon, dans le nouvel atelier de ce chef d'entreprise « composite ».

Chaque pièce qui sort de l'atelier de Samuel est non seulement un défi technique et artistique, mais aussi de négociation. Avant que nos héros de bandes dessinées puissent se transformer en objets d'art 3D numérotés, de nombreuses étapes sont en effet nécessaires. Samuel travaille sous licence : il doit obtenir l'accord des dessinateurs et des maisons d'édition avant de « réinterpréter ». Respecter l'esprit de l'auteur et les règles de ce « marché de niche » constituent sa base de travail. Quant aux attentes des acheteurs ? « Les exigences du dessinateur font écho à celles des collectionneurs. Je me dois d'être aussi créatif que l'auteur. »

La bande-dessinée franco-belge demeure le principal univers d'exploration de Samuel. Il a notamment pu revisiter de grandes figures comme : Méta-Baron, Spip, Spirou, Le Rige (personnage tiré de la saga La quête de l'oiseau du temps), Thorgal, Rantanplan, Lucky Luke ou Hébus (personnage des séries Lanfeust de Troy). Fabriqué à 45 exemplaires en 2015, Gaston Lagaffe apporte au sculpteur la reconnaissance et une belle notoriété : « Ce personnage m'a déroulé le tapis rouge ». En 2018 et 2019, Angoulême lui ouvre ses portes. Avant Boulesteix, le Festival international de BD d'Angoulême n'avait jamais exposé de sculpteur.

À la fois créateur, éditeur et diffuseur, Samuel Boulesteix s'est associé à deux professionnels de la BD basés en région parisienne : Fabien Rondeau d'Édition Originale et Hervé Le Gall de BD Flash.

“ Trouver la bonne expression ”

« C'est avec eux, mes deux coéditeurs, que je choisis les personnages », précise le sculpteur, qui se décrit comme « 95 % artisan et 5 % astucieux-amoureux ».

Une formule exclusive.

Ce qui fait la spécialité des créations de Samuel en tant que fabricant, c'est le matériau composite : un mélange de résine et de poudre de métal (bronze, aluminium...), qu'il a élaboré au fil des années. « *Quand j'utilise un bronze composite par exemple, je peux le brunir par oxydation : on ravive le métal contenu dans la matière* ». La finition peinture viendra accentuer les reliefs et définir les effets.

L'enfant du pays grandit à Semussac. Après un passage éclair à la fac d'arts plastiques, il se forme en autodidacte. « *Lycéen je gagnais mon argent de poche en vendant mes premières sculptures. À 21 ans j'obtenais mon premier CDI de sculpteur... Comme la plupart des artistes, j'ai démarré dans la cave* ». À 45 ans, Samuel vient de faire construire un atelier de 170 m² dans le parc économique de La Roue à Saujon. Claire, sa compagne, codirige avec lui cette entreprise qui accueille trois salariés.



META-BARON

Samuel avoue qu'Alejandro Jodorowsky - 90 ans aujourd'hui -, fait partie des créateurs qui l'ont le plus inspiré : « *C'est un scénariste qui a développé des tas d'univers avec plein de dessinateurs différents. J'ai la chance d'avoir pu le rencontrer à Saint Malo où était exposée ma sculpture du Méta-Baron* ».



THORGAL

La plus grande série jamais produite par l'artiste « *et l'une des œuvres les plus complexes à réaliser* ». « *Il faut que les femmes aient envie de l'embrasser* » lui a indiqué l'auteur, Grzegorz Rosinski. Hauteur : 65 cm avec socle. Poids : 12 kg. Finition bronze. Éditée à 87 exemplaires.



FACE STUDY

Buste utilisé par l'École des beaux-arts de la médecine esthétique (EBAME) « *Un travail de commande pour accompagner la formation artistique des chirurgiens plastiques, dermatologues et médecins esthétiques* ».

1939-1945 : Saint-Palais-sur-Mer dans la tourmente

Formateur, libraire à Saint-Palais-sur-Mer mais aussi historien, Stéphane Magrenon, 49 ans, vient de publier un deuxième ouvrage sur l'histoire de sa ville de cœur et d'adoption. Après *Naissance et essor d'une station balnéaire (1826-1939)* paru en 2013, il a exploré pendant six ans les archives en France et en Allemagne pour rédiger le premier livre consacré à l'histoire de Saint-Palais-sur-Mer pendant la Seconde Guerre mondiale. Un ouvrage passionnant, riche de 450 illustrations en partie inédites. Rencontre avec l'auteur.

Quelles ont été vos sources ? J'ai travaillé à partir des archives municipales, départementales, nationales et militaires, en allant chercher des témoignages pour les compléter ou vérifier. Je me suis aussi déplacé en Allemagne, aux archives militaires de Coblenche pour la recherche de photos et à Fribourg pour les documents papier. Comme dans une chasse au trésor, j'ai fouillé des centaines de boîtes et ausculté des milliers de planches-contacts. Au service historique de la Défense, à Vincennes, j'ai pu localiser sur un cliché aérien l'emplacement exact de la piste d'aviation construite par les Allemands à Puyravaud, en février 1945, suite au bombardement de Royan. À Coblenche, j'ai découvert quelques photos inédites de Saint-Palais occupée par les Allemands. Le lieu n'était pas indiqué. Il fallait bien connaître la ville pour identifier un bâtiment ou un coin de rue, comme ce cavalier devant le Syndicat d'initiative !



Vue sur la ville, la forêt et le local du Syndicat d'initiative / Bundesarchiv, ca 1941-1944 photo de Karl-Heinz Buchholz

C'est aussi en Allemagne que j'ai retrouvé la trace d'un chameau dont un témoin, Claude Adelman, m'avait parlé. Que faisait-il à Saint-Palais ? Un document le mentionne : en février 1944, la ville abrite quatre compagnies allemandes dont 171 Cosaques, équipés de 104 chevaux, 39 véhicules, 5 cuisinières



Le Flandre, 1941, plage de la Grande Côte / collection S. Magrenon

de campagne... et 1 chameau. Ce qui fit, paraît-il, la joie de certains enfants saint-palaisiens.

Comment Saint-Palais a-t-elle vécu l'entrée en guerre ? La ville a tout d'abord reçu énormément de réfugiés à partir de septembre 1939, mais surtout après l'invasion de la France en mai 1940. Il s'agissait essentiellement de Parisiens, mais aussi de gens du nord et de l'est de la France ainsi qu'environ 300 Belges. À cette époque, un certain Georges Simenon, qui n'était pas encore un écrivain aussi connu, était chargé de répartir les réfugiés belges qui arrivaient par le train à La Rochelle.

Saint-Palais a aussi accueilli une partie du personnel du ministère des Travaux publics, 1159 fonctionnaires en tout. Quasiment toutes les maisons, les hôtels et les pensions étaient réquisitionnés.



En couverture du livre : soldats allemands en train de déjeuner à la Pension Camille rue de l'Océan, coll. S. Magrenon

Quand les Allemands sont-ils arrivés ?

Après leur entrée dans Paris le 14 juin 1940, une avant-garde arrive à Royan le 23 juin en fin d'après-midi et se projette tout de suite sur la Grande Côte pour y installer une unité d'artillerie. Il s'agissait de verrouiller l'entrée et la sortie de la Gironde pour empêcher le gouvernement et les parlementaires réfugiés à Bordeaux de rejoindre l'Angleterre ou l'Afrique du Nord. De Gaulle venait de quitter le pays en décollant de Mérignac le 17 juin. Commence alors l'Occupation, qui bouleverse les habitudes tranquilles de la station balnéaire. Les hôtels et les villas sont réquisitionnés sans ménagement. Beaucoup d'unités vont défiler à Saint-Palais, essentiellement d'artillerie. En période de pointe, entre 1000 et 2000 soldats allemands occupent la ville. La construction du mur de l'Atlantique commence en mai 1943 sur la plage de la Grande Côte et s'achève au premier trimestre 1944. Une soixantaine d'ouvrages seront édifiés sur trois sites : la plage et le promontoire de la Grande Côte et le Puits de l'Auture. Parmi eux, on compte une trentaine de blockhaus massifs, pour l'artillerie, la logistique et le logement des soldats. On manque en revanche de précisions sur la main d'œuvre et les entreprises qui y ont participé, les archives sur l'Organisation Todt [chargée des fortifications sur l'Atlantique], restant introuvables pour notre secteur.

Comment s'est passée la Libération ? Il y a d'abord eu le bombardement de Royan, le 5 janvier 1945, au cours duquel un bombardier quadrimoteur Lancaster PB 617 s'est écrasé au hameau du Gois avec ses bombes, entraînant des dégâts importants aux maisons avoisinantes. La raison du crash n'est pas tranchée : soit l'avion a été touché par la DCA allemande, soit il est entré en collision avec un autre bombardier. Saint-Palais accueille ensuite des



Officiers de l'Infanterie Régiment 735 en visite à Saint-Palais, devant l'hôtel, le restaurant La Corniche à Nauzan, 1941 / coll. S. Magrenon

réfugiés royannais dans la salle des fêtes, dans les trois classes de l'école primaire, rue des Écoles, et au couvent Béthanie où il y avait encore des Allemands. La vraie libération commence le 14 avril 1945, et va durer à Saint-Palais jusqu'au 17 avril. Dans le milieu de la matinée, les bombardiers lourds de l'US Air Force entrent en action : 1161 avions vont larguer environ 3300 tonnes de bombes sur les secteurs de Royan, la Coubre et la Pointe de Grave. La batterie fortifiée du promontoire de la Grande Côte fait partie des objectifs visés par dix-sept B24. Le lendemain, les Américains larguent encore près de 2855 tonnes de bombes incendiaires et à fragmentation. Ils expérimentent aussi les premières bombes au napalm, dont 543 seront larguées sur la Grande Côte (où 75% des bâtiments civils et commerciaux sont détruits) et deux sur Courlay. Saint-Palais sera libérée par voie de terre le 16 avril, entre autres par des éléments de la Deuxième Division Blindée du général Leclerc. Le 17 avril, c'est la reddition. L'amiral Michahelles est capturé dans sa forteresse à Pontailac en fin de matinée.

Les Allemands se rendent, Saint-Palais est officiellement libérée à 13 heures. En ce qui concerne notre commune, environ 200 prisonniers rassemblés en commandos et logés dans des baraquements à l'endroit de l'actuelle rue du Plateau serviront essentiellement au déminage. Suite au bombardement de Royan, des logements seront à nouveau réquisitionnés pour les gens qui n'avaient plus de maison, notamment les Royannais, dont certains sont même restés jusque dans les années 1950 ! Entre les réfugiés venant de toute part, l'importance de la présence militaire allemande et l'âpreté des combats, Saint-Palais-sur-Mer vécut bel et bien cette période dans la tourmente...



Incident des B-24 au-dessus de la Grande Côte, 14 avril 1945 / americanairmuseum

La migration d'une Cigogne blanche suivie par GPS

Embarquement immédiat sur un vol spécial ralliant les marais de l'estuaire de la Gironde et l'Afrique sub-saharienne ! C'est ce que nous offrent depuis cet été les équipes de chercheurs de BioSphère Environnement et du Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS) grâce à une première en Charente-Maritime : la pose d'une balise GPS sur une Cigogne blanche adulte se reproduisant au cœur des marais classés zone Natura 2000 depuis 2007.

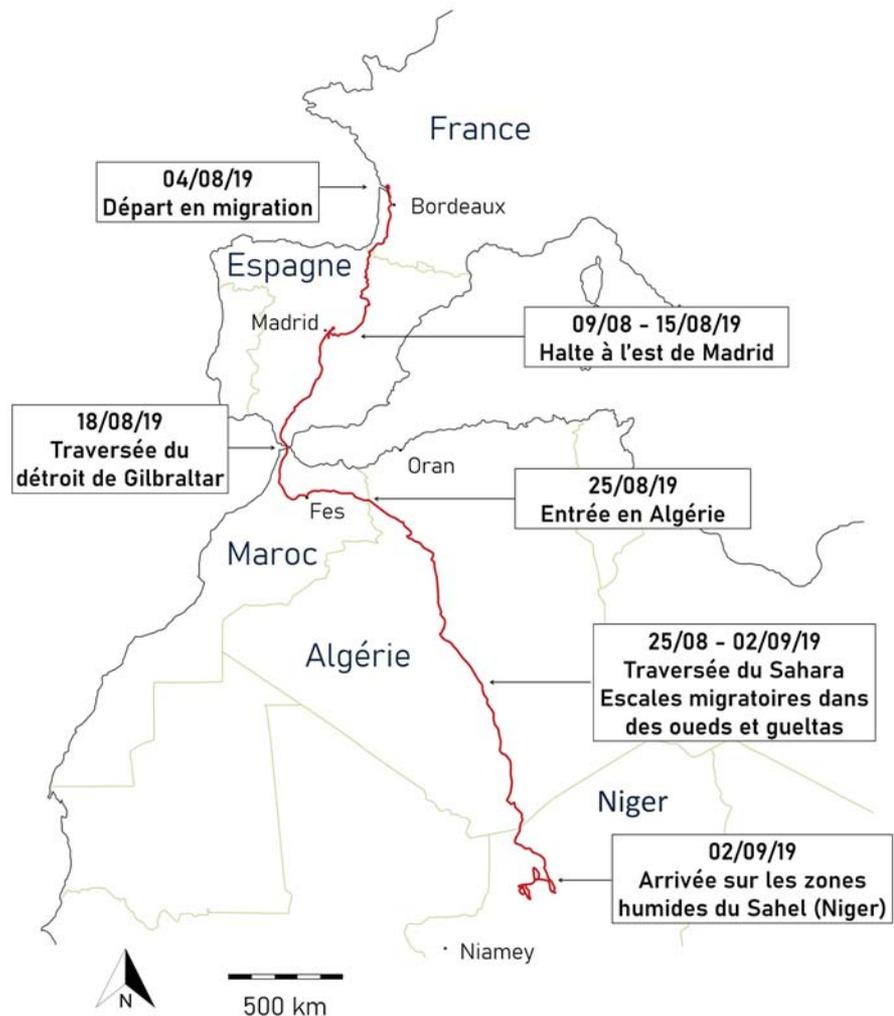
La Cigogne blanche est une espèce protégée à l'échelle européenne mais aussi à l'échelle nationale : la destruction des adultes, nids, œufs ou habitats ainsi que leur dérangement et leur capture (sauf habilitation délivrée par l'État) sont interdits par la loi.

Dans les années 1970, la Cigogne blanche avait quasiment disparu du territoire français, et grâce à de nombreux efforts, cette espèce s'est peu à peu réinstallée au cœur de nos marais. Aujourd'hui, le département de la Charente-Maritime abrite plus de 600 couples, soit environ 20% de l'effectif national.

Avec de nombreuses plateformes (nids artificiels) disponibles et de vastes surfaces de prairies humides, les marais de l'estuaire de la Gironde offrent le gîte et le couvert à une quarantaine de couples.

Depuis 1978, le CNRS étudie la biologie de reproduction de cette espèce : plus de 2 200 poussins ont été bagués à ce jour ! En complément de ce programme d'étude, BioSphère Environnement et le CNRS ont développé en 2018 un nouveau suivi portant sur l'état de santé et les déplacements des oiseaux dans le contexte du changement global.

Le 21 juin 2019, dans les marais de Saint-Dizant-du-Gua, la cigogne dénommée « *Tassara* », baguée avec la bague « *BHBU* », s'est vue équipée d'une technologie de pointe : une balise GPS de 35 grammes avec mini-panneaux solaires, pour assurer la recharge de l'appareil, capteur de température, accéléromètre et carte SIM pour



transmettre quotidiennement, lorsque le réseau de téléphonie mobile le permet, les données de localisation collectées toutes les 30 minutes !

Le voyage de Tassara peut être suivi par tous sur le site <https://cigognesdesaintonge.com> ou la page Facebook de BioSphère Environnement. Les premières données sont vertigineuses : 4 000 km en moins d'un mois, vol à 3 000 mètres d'altitude, vitesse moyenne de 50-60 km/h avec des pointes à près de 100 km/h ! Le retour, très attendu, de Tassara dans nos marais est prévu fin février pour une nouvelle saison de reproduction.

L'équipement de Tassara a été financé par la Communauté des communes de Haute-Saintonge ; cette technologie et son fonctionnement pendant trois ans coûtent 2 000 euros. BioSphère Environnement et le CNRS souhaitent équiper au moins cinq oiseaux par an au cours des cinq prochaines années.

Une campagne de financement participatif est ouverte pour aider au développement du projet. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de BioSphère Environnement.



Si vous avez la chance de lire les lettres inscrites sur une bague de Cigogne, transmettez ce code au correspondant local du groupe Cigognes France : biosphere-environnement@orange.fr

Une quarantaine de couples sur la rive charentaise de la Gironde

La Cigogne blanche est une espèce appartenant à la famille des ciconiidés qui regroupe un total de 19 espèces dont les marabouts, les tantaques, les jabirus, les becs-ouverts et sept espèces de Cigognes. Seules deux espèces de cette famille se reproduisent en Europe : la Cigogne blanche et la Cigogne noire, espèce discrète nichant essentiellement au cœur des grands massifs forestiers.

La Cigogne blanche se reproduit de manière régulière au sein des marais de la Charente-Maritime depuis 1978. La population de la rive charentaise de l'estuaire de la Gironde est aujourd'hui composée d'une quarantaine de couples qui installent leurs nids dans de grands arbres ou sur des plateformes placées au cœur des espaces prairiaux. Le nid, composé de branchages, fait 30 à 40 cm de hauteur, mais les oiseaux, le réutilisant souvent d'une saison de reproduction à une autre, y apportent régulièrement des matériaux, en faisant une structure qui peut, au fil des années, aisément

atteindre un mètre de haut et dépasser 250 kg. Au cœur de ce nid, régulièrement garni d'herbe fraîchement ramassée, le couple couve deux à six œufs pendant près de 34 jours. Les poussins ne feront leur premier envol qu'à l'âge d'une soixantaine de jours. Après leur premier envol, les cigogneaux reviennent régulièrement au nid pendant près de deux semaines, continuant à y être alimentés par les parents, de rongeurs, d'insectes, de petits reptiles, de batraciens ou d'écrevisses. Émancipés, les jeunes oiseaux commencent leur migration à destination de la péninsule ibérique, du Maghreb ou de l'Afrique sub-saharienne. Ils resteront au moins deux hivers sur leur quartier d'hivernage, le temps d'atteindre la maturité sexuelle pour la première reproduction. Au cours de la première année, les probabilités de survie des jeunes cigognes inexpérimentées sont relativement faibles. Celles qui auront réussi à franchir le cap de la première année pourront se reproduire pendant près de 20 ans, voire plus, la Cigogne blanche pouvant vivre en captivité plus de 35 ans.

Les rendez-vous de l'hiver

Retrouvez ces manifestations en détail et actualisées sur www.infiniment-charentes.com et sur www.royanatlantique.fr. Sous réserve de modification, merci de votre compréhension.

MARCHÉS DE NOËL ET SALONS

Arvert

23 décembre : Marché de Noël, dégustations marché de la Halle. 8h-13h.

Breuillet

24 décembre : Marché de Noël 8h-12h30.

Épargnes

15 décembre : Marché de Noël salle des fêtes, avec le groupe folklorique Les Éfourneigeas. 9h-18h.

L'Éguille

8 mars : Brocante vide-grenier dans le bourg et salle des fêtes.

La Tremblade

17-24 décembre : Marché de Noël. Du 17 au 20 : 10h-13h et 15h30-19h. Du 21 au 23 : 9h-19h. Mardi 24 : 9h-12h.

22 & 23 février : Salon minéraux, fossiles, micro-minéraux, sable, coquillages. 10h-18h Foyer culturel.

29 février-1^{er} mars : Salon de l'Habitat et du Jardin. 10h-19h Foyer culturel.

Les Mathes-La Palmyre

15 décembre : Marché de Noël, de 9h à 19h.

Médis

7 mars : Bourse aux vêtements organisée par Médis Animation, à la salle des fêtes.

Mornac-sur-Seudre

14 & 15 décembre : Marché de Noël sous les halles.

Saint Palais-sur-Mer

21 décembre : Marché de Noël. Artisanat, artisanat d'art, idées déco, ateliers et animations. Au profit de l'association Alma (lutte contre les maltraitances animales). 10h-18h.

Saint Sulpice-de-Royan

25 & 26 janvier : 5^e Salon des Bouquinistes. Samedi 14h-18h et dimanche 9h-18h à la salle des fêtes. Au profit du CCAS de la commune.

Saujon

5 janvier : Recyclez vos sapins au port de Ribérou.

13 janvier : Foire mensuelle, dès 9h en centre-ville.

25 & 26 janvier : Salon de l'Habitat à la Salicorne.

2 février : Journée Saveurs & Chocolat du Lion's Club de Saujon-Vallée de la Seudre, à la Salicorne.

10 février : Foire mensuelle, dès 9h en centre-ville.

15 février : Vente de livres d'occasion, 9h-17h à la salle Carnot, pour soutenir le festival du livre jeunesse.

1^{er} mars : Bourse de Modélisme et Jouets de collection, 9h-18h à la salle Carnot, payant.

9 mars : Foire mensuelle, dès 9h en centre-ville.

Semussac

15 décembre : Marché de Noël par les Éfourneigeas, 9h salle polyvalente.

SPORT & PLEIN AIR

Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet

26 janvier : 5^e Marche de l'Estuaire, au profit de la Ligue contre le cancer. Randonnée pédestre de 10 km, 9h15.

La Tremblade

26 janvier : Rando Raid des Ajoncs, Forêt de la Coubre. Départ libre de 8h à 9h30 parking plage Pointe Espagnole.

16 février : Trail de la Côte sauvage. Forêt de la Coubre, 18 km/28 km. Départ 9h Centre Nautique Charline Picon.

ART - CULTURE

Breuillet

9 février : Théâtre humour Roukiata Ouedraogo, 16h30 salle multiculturelle.

13 mars : Bal spectacle 20h30 salle multiculturelle.

Brie-sous-Mortagne

19 janvier : Théâtre avec les Baladins du Roi-Yan, 15h.

L'Éguille

2 février : Théâtre Les Baladins du Roi Yan, 15h salle des fêtes.

La Tremblade

15 décembre : Concert de Noël ensemble vocal Col Canto. 15h au temple, place du Temple. Gratuit - 12 ans.

12 janvier : Théâtre, comédie avec les Baladins du Roi-Yan. 15h foyer culturel. Gratuit - 12 ans.

17 janvier : Récital piano Solène Peréda. 21h au foyer culturel. Gratuit - 12 ans.

26 janvier : Ballet Giselle (en vo). 16h Le Cristal, au 99 av de Beaupreau.

14 février : Danse par la Cie Pyramid. 21h au foyer culturel. Gratuit - 12 ans.

23 février : Ballet Le Lac des Cygnes (en vo). 16h Le Cristal, au 99 av de Beaupreau.

29 février : Opéra Agrippina. 18h55 Le Cristal, au 99 av de Beaupreau.

8 mars : Concert orgue & violon église du Sacré-Cœur. Gratuit - 12 ans.

Les Mathes-La Palmyre

Concours d'écriture. Thème : il est 14h28... Dépôt des textes avant le 13 janvier. Organisé par les médiathèques de Les Mathes-La Palmyre, L'Éguille-sur-Seudre, Mornac-sur-Seudre et Ste-Gemme. Gratuit, ouvert à tous.

Royan

17 décembre : Concert Hors les murs L'air de rien, 19h salle J. Gabin.

17 décembre : Projection Opéra Le Prince Igor, cinéma Lido 19h15.

20 décembre : Concert Hors les murs musique de chambre, 20h30 salle J. Gabin.

21 décembre : Spectacle musique tzigane, 21h salle J. Gabin.

22 décembre : Concert de Noël, 15h église St Pierre.

16 janvier : Théâtre Cie Les mots d'images, tout public. 20h30 salle J. Gabin.

25 janvier : Théâtre « Mais quel cirque », 20h30, salle Jean Gabin

26 janvier : Théâtre « Mais quel cirque », 15h, salle Jean Gabin

2 février : Musique classique In the mood for tuba. 16h salle J. Gabin.

12 mars : Théâtre En attendant Godot. 20h30 salle J. Gabin.

Saint Augustin

16 décembre-16 janvier : Expo, Des Archives pour faire l'histoire de sa famille, par les Archives départementales 17. A la bibliothèque.

8 février : Théâtre. Comédie avec la Cie Océan. A la salle des fêtes

Saint Georges-de-Didonne

11 janvier : Opéra Wozzeck au cinéma, 18h45 Le Cristal.

13 janvier : Théâtre Les Fourberies de Scapin au cinéma, 20h30 Le Cristal.

18 janvier : Nuit de la Lecture 2 animations : spectacle 15h, lectures musicales 17h. Médiathèque.

24 janvier : Humour musical Cie Autour de Peter, salle Bleue Créa 20h30.

26 janvier : Ballet Giselle au cinéma Créa, 16h.

1^{er} février : Opéra Porgy and Bess au cinéma Créa, 18h45.

19 février : Présentation de la Rentrée littéraire. 18h à la Médiathèque.

23 février : Ballet Le Lac des cygnes au cinéma Créa, 16h.

29 février : Opéra Agrippina au cinéma Créa, 18h45.

6 mars : Théâtre salle Bleue Créa 20h30.

Saint Palais-sur-Mer

18 décembre : Veillée de Noël, Chœurs du conservatoire et Jeune Orchestre en Pays royanais. 20h30 église. Gratuit.

18 janvier : Concert du Nouvel an Orchestre d'harmonie Royan/St-Palais. 18h Salle des fêtes, gratuit.

18 janvier : Nuit de la Lecture, 19h30 médiathèque, gratuit.

31 janvier : Concert jazz JM Montaut quartet (Pink Turtle) musiques de films. 20h30 salle de spectacle Michel Legrand.

1^{er}- 8 février : Festival musique actuelle, Les Zicos days, par l'association Tous au jus.

14 février : Concert professeurs du conservatoire. 20h30 salle Michel Legrand, gratuit - de 18 ans.

26 février-4 mars : Spectacle jeune. Les Contes des frères de la côte Cie Coyote, au Vieux clocher. 15h-16h pour les 5-10 ans/16h-17h pour les 8-12 ans.

6 mars : Concert Mystère Trio Quartet. Nouvelle salle Michel Legrand, rue du Logis Vert, payant.

9-13 mars : Printemps des poètes, consacré à Boris Vian.

Saujon

13 janvier : Cinéma chez Nous, 20h30 à la Salicorne, payant.

14 janvier-5 février : Expo photos oiseaux des marais, médiathèque Emile Gaboriau, rue Carnot.

4 février : Cinéma chez Nous, 20h30 à la Salicorne, payant.

15 février : Vente de livres d'occasion pour soutenir le festival du livre jeunesse, 9h-17h salle Carnot.

2 mars : Cinéma chez Nous, 20h30 à la Salicorne, payant.

14 mars : Café lecture, 16h la médiathèque Emile Gaboriau, rue Carnot, sur inscription.

Vaux-sur-Mer

24 janvier : Jazz in Vaux Aurélie & Véroica + Cristobal, 21h salle Équinoxe.

31 janvier : Concert Zicos Days sortie de résidence Radio Kaizman (groove, funk, hip-hop). 21h salle Équinoxe, Gratuit.

21 février : Jazz in Vaux François Laudet Quintet. 21h salle Équinoxe.

1^{er} mars : Concert d'Emmanuel Rossfelder et Nicolas Dauricourt. Gratuit - 10 ans. 17h salle Équinoxe.

11 mars : Printemps des Poètes spectacle jeune public. Gratuit. 15h30 salle Équinoxe.

CONFÉRENCES ET RENCONTRES

Royan

19 décembre & 6 février : Ciné-archi avec Hugues Drapeau, architecte. 18h30 salle J. Gabin.

9 janvier : Les monuments disparus de Royan, 18h30 salle J. Gabin.

16 janvier : Légende de Norvège, ciné-conférence 15h salle J. Gabin.

23 janvier : Les lieux de musique, architecture 18h30 salle J. Gabin.

27 février : Intervenir au 21^e siècle sur les édifices du 20^e s. 18h30 salle J. Gabin.

5 mars : Cordouan, une histoire mondiale. 18h30 salle J. Gabin.

Saint Georges-de-Didonne

10 janvier : Maladie de Lyme, Dr Ghozzi. Droits d'entrée reversés à la Fédération des maladies vectorielles à tiques.

31 janvier : Réchauffement climatique, JP Parisot, ancien astronome à l'observatoire de Besançon.

14 février : L'art Moderne au service de l'identité mexicaine. P. Lespinasse, Dre Anthropologie Sociale et Ethnologie.

28 février : Apprendre à réduire ses déchets. Association zéro déchet La Rochelle.

13 mars : Violences sexistes. Psychologue du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF) de La Rochelle. Gratuit.

15h30 Centre culturel Le Relais. Partenariat avec Créa : conférences suivie d'un film en lien avec la thématique.

Saujon

8 février : Chanvre en Saintonge, Sté histoire et archéologie en Saintonge Maritime, 15h espace culturel du château.

14 mars : Musée du Bardo de Tunis, Sté histoire et archéologie, 15h espace culturel du château.

Vaux-sur-Mer

10 janvier : Ciné-conférence La Chine, un pays de contraste par Daniel Grené. Gratuit. 18h30 salle Équinoxe.

28 février : Conférence sur les alternatives au plastique - à confirmer.

BROCANTES SALONS-BOURSES

Saint-Sulpice-de-Royan

25/26 janvier : salon des bouquinistes

SPECTACLES & ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

14 décembre : Noël des enfants de la commune, passage du Père Noël, à partir de 14h, salle des fêtes.

Arvert

1^{er} février : concert chansons «Manganat», 20h30, salle des fêtes.

18 décembre : Spectacle de Noël. 15h30 salle des fêtes. Goûter avec le Père Noël. Entrée Libre.

23 décembre : Arvert Noël jeux & animations, ballons & musique, marché de la Halle. 8h-13h.

5 janvier : Vœux du Maire à la population, 15h Salle Multiculturelle.

19 janvier : Humour Monsieur Fraize, salle multiculturelle 16h30.

Brie-sous-Mortagne

16 février : Repas-dansant St Valentin, 12h salle polyvalente.

Chaillevette

19 décembre : Fête de Noël des enfants de l'école.

28 décembre : Loto de l'Estran, salle des fêtes.

Corme-Écluse

31 décembre : Réveillon organisé par le comité des Fêtes, 21h salle des fêtes.

Épargnes

31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre, place de l'église.

22 février : Cagouillade animée par DJ Fred.

L'Éguille

16 décembre : Concours de belote à la salle des fêtes.

21 décembre : Loto des Marcassins Rugby, 20h30 salle des fêtes.

31 décembre : Réveillon St Sylvestre à la salle des fêtes.

27 janvier : Concours de belote à la salle des fêtes.

24 février : Concours de belote à la salle des fêtes.

28 février : Loto des assistants familiaux la salle des fêtes.

13 mars : Loto Comité de jumelage, 20h30 salle des fêtes.

Les Mathes-La Palmyre

17 & 22 décembre, 6, 13 & 14 février, 1er, 7 & 19 mars : Déjeuner/dîner-Spectacle Zagal Cabaret.

La Tremblade

17-24 décembre : Festivités de Noël. Du 17 au 20 : 10h-13h et 15h30-19h. Du 21 au 23 : 9h-19h. Mardi 24 : 9h-12h.

23 décembre : Spectacle pyrotechnique et animations. 17h30-19h. Place Gambetta.

31 décembre : Réveillon St Sylvestre au Foyer culturel, organisé par les 3P.

19 janvier : Thé dansant au foyer culturel 15h-20h.

26 janvier : Loto de l'école ND St Joseph, 14h au foyer culturel.

16 février & 29 mars : Thé dansant au foyer culturel 15h-20h.

Médis

31 décembre : Dîner dansant St Sylvestre organisé par Médis Animation, à la salle des fêtes.

15 février : Repas de la St Valentin organisé par Médis Animation, à la salle des fêtes.

16 février : Loto organisé par l'ASERCAA, à la salle des fêtes.

8 mars : Loto organisé par Médis Animation, à la salle des fêtes.

Royan

14 décembre : Visite du Père Noël au marché central.

19 décembre : Cabaret-concert, 20h30 le Château de Mons.

21 décembre-5 janvier : Dégustations de Noël marché du Parc.

21-24 décembre : Déambulations du Père Noël centre-ville.

28 février : Comédie musicale tout public 20h30 salle J. Gabin.

Saint Georges-de-Didonne

21 décembre : Spectacle Cendrillon Cie Les Nomadesques. Gratuit pour les enfants. 16h salle Bleue.

23 décembre : Ateliers ludiques grands jeux en bois et Ludo & co. Le Relais de 14h à 19h.

Saint Palais-sur-Mer

21-31 décembre : Les Chalets gourmands. 6 chalets, boissons, vin chaud, huîtres, produits sucrés et salés... Promenades en calèche, musiques de Noël. Place du Commerce. 11h-18h.

21 décembre : Jour de fête. Déambulation avec le Père Noël et les danseurs de la Swinging Cie jusqu'à la place du Commerce, spectacle final et photomaton. A partir de 15h30.

Saint-Sulpice-de-Royan

31 décembre : repas dansant, comité des fêtes Tél. 06 14 38 09 59

4/5 janvier : loto Chiffres et lettres Tél. 06 47 75 02 31

7 janvier : loto FCPO17

11/12 janvier : loto « Un pas pour Raphaël »

23 janvier : loto école de foot garçons

2 février : repas des aînés Tél. 05 46 39 05 07

9 février : concours de belote Aux portes de l'océan

11 février : loto FCPO 17

15 février : repas dansant Vaux perspective Tél. 05 46 38 65 53

7 mars : loto APE Tél. 06 14 38 09 59

10 mars : loto FCPO 17

Saujon

20 décembre : Loto de l'US Saujon Football, 21h salle Carnot.

21 décembre : Noël à Saujon. Fanfare, Père Noël, poneys, déambulation Cie Elixir, spectacle, veillée au château.

22-24 décembre : Noël à Saujon. Animations des commerçants avec le Père Noël en centre-ville.

27 décembre : Loto du Basket Club de Saujon, 21h salle Carnot.

31 décembre : Réveillon St Sylvestre Art & Tradition en Pays de Seudre, 21h Salicorne, orchestre Fabien Perez.

10 janvier : Loto supporters de l'US Saujon Football, 21h salle Carnot.

12 janvier + 2 & 16 février : Loto élèves musiciens de l'Harmonie, 14h30 salle Carnot.

17 janvier, 21 février, 13 mars : Loto Royan Saujon Rugby, 21h salle Carnot.

8 février : Loto anciens de l'US Saujon Football, 21h salle Carnot.

9 février : Loto Country Dance Club, 14h salle Carnot.

23 février : Loto Judo Club de Saujon, 14h salle Carnot.

29 février : Soirée dansante années 80/90 à nos jours, 21h la Salicorne, par le groupement athlétique Saujon Seudre.

8 mars : Super loto de GV Saujon Sport Santé, 14h30 salle Carnot.

14 mars : Loto Marcassins, 20h30 salle Carnot.

Vaux-sur-Mer

18 décembre : Spectacle Noël, 15h30 salle Équinoxe.

21 décembre : Conte pyromusical de Noël, déambulation de la Swinging Cie et du Père Noël. 18h, théâtre de verdure du parc de la mairie. Gratuit.

RECTIFICATIF

Dans l'article consacré aux villas royannaises publié dans Cara'mag 37, les photos d'Isabelle Marie (construite dans le parc de Royan vers 1890) et de Buisson ardent (construite dans le Parc en 1913) ont été inversées. Nous prions leurs propriétaires ainsi que les lecteurs de Cara'mag de bien vouloir nous en excuser.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

GESTION DES DÉCHETS : TRIER NE SUFFIT PLUS

Avec 22,4 millions d'euros, la gestion des déchets constitue le principal poste de dépenses du budget de la CARA, à la hauteur du service rendu chaque jour aux 81 000 habitants de l'agglomération. La collecte, le traitement et la valorisation des déchets font en effet partie des premières compétences majeures confiées à notre intercommunalité, dès le milieu des années 1970. La création des déchèteries puis la mise en place de la collecte sélective des matériaux ont accompagné l'évolution des normes réglementaires ainsi qu'une meilleure prise en compte de l'environnement. La participation de chacun d'entre nous depuis quinze ans pour trier les emballages, déposer le verre en conteneur ou apporter les objets usagés en déchèteries a permis de limiter la hausse des sommes consacrées chaque année à la gestion des déchets.

Mais aujourd'hui, trier ne suffit plus. Alors que les installations de traitement arrivent à saturation et qu'il reste toujours des milliers de tonnes de

déchets résiduels qu'il faut incinérer ou stocker, il faut à présent réduire notre production de déchets et maîtriser les coûts de collecte et de traitement et préserver les ressources naturelles. Des moyens d'agir existent et sont à la portée de tous. Il s'agit d'abord de consommer différemment, en évitant de jeter trop systématiquement des produits qui peuvent encore servir ou être transformés. Acheter malin, c'est éviter les petites portions sur-emballées, choisir des produits en vrac et des articles durables et réparables. Mettre sa poubelle au régime, c'est aussi éviter le gaspillage alimentaire et refuser les imprimés publicitaires qui encombrant nos boîtes aux lettres. C'est encore donner, prêter ou vendre. C'est surtout prendre conscience que la solution ne viendra pas de l'État ou de l'intercommunalité, mais de chacun d'entre nous.

Martial de Villelume,
Vice-président en charge de la gestion de déchets.

GROUPE DE ROYAN BLEU MARINE

ROYAN, LE JUSTE MILIEU

Restons réalistes, et modestes, mais soyons vigilants, et résolus. Avec un peu plus de 18 000 habitants permanents, Royan est une charmante petite commune du littoral atlantique, qui doit garder son identité. Elle possède de nombreux atouts : son port, ses plages, ses parcs et jardins, ses allées boisées, son patrimoine architectural remarquable. Il convient, bien évidemment, de les défendre, et de les protéger. Ce qui ne fut pas le cas, récemment, du fait de certains choix regrettables de la majorité municipale. Toutefois, pour une commune, garder son identité ne veut pas dire être, et agir, seule. Royan doit s'inscrire dans un territoire de proximité, dans une intercommunalité cohérente. Elle sait, en effet, que les autres communes sont riches de leur histoire, de leur architecture, de leurs habitants, et de leurs activités. Ces collectivités possèdent leurs propres atouts, et contribuent, de façon significative, à la vie économique, touristique, et culturelle, d'un ensemble local commun, porteur de sens.

Soulignons que, dans le cadre de tout transfert de compétence des communes vers l'intercommunalité, il convient de veiller à ne pas perdre en efficacité. Ainsi, par exemple, prenons le cas de la compétence « *tourisme* ». On comprend l'intérêt, pour Royan, du projet de construction d'une Maison du tourisme, implantée au cœur de son secteur portuaire (quoique, ... mais admettons). Toutefois, cette nouvelle structure serait, à l'évidence, déconnectée du reste du territoire, et difficile d'accès pour tous ceux qui veulent le découvrir. Il conviendrait, au contraire, de conforter nos 16 offices communaux de tourisme.

Pour vous, et pour tous ceux qui vous sont chers : un très « *JOYEUX NOËL* », et une année 2020 pleine d'espoir et de joie !

royan.bleumarine@live.fr

Mon beau sapin



Manech / Piou Piou



EOX (OPÉRATION DOYEN)
croisé Dogue-Labrador, mâle, 10 ans



ORFI
Chat mâle - 2ans½

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :
Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h00 à 18h00 (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes
13, rue du Chenil
17600 Médis
Tél : 05 46 05 47 45

Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota)

Page Facebook : « *Refuge Les amis des bêtes Médis 17* »

- Vous ne recevez pas CARA' mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : contact@agglo-royan.fr / 05 46 22 19 74.

« J'ai une petite idée... »



*on compte sur vous
cherche*

.....
Faites votre don sur : dons.restosducoeur.org

MERCI !